

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE
GESTION DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUE



*Mémoire de fin de cycle
En vue de l'obtention du diplôme de master
en sciences Economique*

Option: Economie monétaire et bancaire

Thème

**Le Financement d'un Crédit
d'Exploitation à Court Terme
Cas BDL TIZI-OUZOU**

Présenté par :

M^{LLE} BOUDA Naima

M^r MELIANI Hacene

Dirigé par

M^r SAM Hocine

Encadré par :

M^r FODHIL Zohir

Date de soutenance : 12/09/2024

Membre de jury

Président : M^r OUNACI HASSENE

Examinatrice : M^{me} TAOUCHE SAMIA

Rapporteur : M^r SAM HOCINE



Promotion 2023/2024





Dédicaces

*Est dédié le présent travail à
mes chers parents, à mes chères
sœurs et mes chers frères, ainsi qu'à
tous ceux qui m'ont épaulé durant
mon parcours*

Naima



Dédicaces

*Est dédié le présent travail à
mes chers parents, à mes chères
sœurs et mes chers frères, ainsi qu'à
tous ceux qui m'ont épaulé durant
mon parcours*

Hacene

Remercîments

*Nous tenons à remercier tous ceux
qui ont, de près ou de loin,
contribué à la réalisation de ce
modeste travail:*

- *En premier lieu, nous remercions
« DIEU » qui nous a donné le
courage d'accomplir notre
travail;*

- *Mr SAM pour son aide et ses
précieux enseignements;*

- *Tout le personnel de la BDL de
Tizi-Ouzou,*

- *Messieurs les membres du jury
qui vont nous faire l'honneur
d'analyser le fruit de notre
travail.*

Liste des Abréviations

Liste des abréviations	
ANGEM:	Agence Nationale de Gestion du Micro
ANSEJ:	Agence National De Soutien à L'Emploi Des Jeunes
BDL:	Banque de Développement Local
BOAL	Bulletin Officiel des Annonces Légales
CAT.NAT	CAT.NAT : Catastrophe Naturel
CNRC	Centre National du Registre Commerce
CPA:	Crédit Populaire d'Algérie
CSAU :	Certificat de Sociabilité d'Aptitude à l'Utilisation
DA:	Dinar Algérien
EPL:	Entreprises Publiques Locales
ETE	Excédent de Trésorerie de l'Exploitation
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée)
NIF	Numéro d'Identité Fiscal
NIS	Numéro d'Identité
TN :	Trésorerie Nette
SPA:	Société par Action

SOMMAIRE

Introduction Générale.....	1
Chapitre 1 : Rappel théorique sur les banques et le crédit	
Introduction	4
Section 01 : Généralité sur les banques	5
Section 02 : Généralité sur les crédits bancaires.....	12
Conclusion	17
Chapitre 2 : Le financement d’exploitation à court terme et les risques associés	
Introduction	18
Section 1 : Les sources de financement à court terme	19
Section 02 : les risques liés au financement de l’exploitation et les mesures de prévention.....	38
Conclusion.....	44
Chapitre 03: montage et étude d’un dossier de crédit d’exploitation au sein de la BDL :	
Introduction	45
Section 1:Présentationetdescriptionde l’organisme d’accueil(BDL).....	46
Section 02 : Montage et étude d’un dossier d’exploitation au sein de la banque BDL	57
Conclusion.....	73
Conclusion Générale	74
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Annexes.....	
Tables des matières	

Introduction Générale

INTRODUCTION GENERALE :

Le système économique repose sur un équilibre entre les flux réels (bien et service) et les flux financiers (monnaie). Les besoins de financement des agents économiques sont satisfaits sur les marchés monétaires et le marché du crédit.

Les banques jouent le rôle d'intermédiaire financier ; leur activité principale consiste à recueillir des fonds afin d'octroyer des crédits et de gérer les moyens de paiement pour leurs clients. Lorsque les dépôts ne suffisent pas à financer les prêts, elles se refinancent auprès de la banque centrale ou d'autres institutions sur le marché interbancaire, ce qui contribue à la création monétaire.

Le financement des opérations d'une entreprise est essentiel de sa pérennité. Cela nécessite des besoins progressifs et continus de capitaux afin de financer leurs activités économiques ainsi que leur croissance, et pour satisfaire leurs besoins financiers et les banques. Ces dernières, en particulier, proposent à leurs partenaires une variété de crédits pour répondre à leur exigence. Cette pratique particulière, à savoir l'octroi de crédit, est essentielle à l'activité bancaire, le crédit peut être défini comme une confiance qui dépasse le risque, permettant le transfert d'un bien ou d'un pouvoir en échange d'une compensation. Le crédit répond aux besoins des entreprises mais il conditionne également leur existence.

Cependant la relation entre une banque et une entreprise dépasse largement le simple acte de prêter des fonds pour des projets considérés comme sûrs, tout en refusant ceux jugés trop risqués. En réalité la banque assume également un rôle de conseiller prenant en compte divers éléments dans son processus décisionnel ; il est alors évident que la notion de risque intrinsèquement liée à elle du crédit non seulement en ce qui concerne le remboursement à échéance, mais aussi d'un point de vue technique, en identifiant la nature de la demande de crédit. Le banquier doit détecter et évaluer le risque afin d'estimer la probabilité de recouvrer les fonds prêtés.

Pour mieux comprendre cette approche, nous allons examiner la question suivante :

Quelles sont les différentes sources de financement que la banque propose aux entreprises, pour satisfaire leur trésorerie ?

Nous avons segmenté cette problématique en plusieurs questions secondaires ; à savoir :

- ✓ Quelles sont les diverses catégories d'un crédit d'exploitation ?
- ✓ Quelles sont les étapes d'examen et d'étude d'une demande de crédit ?
- ✓ Quelles méthodes que banquier appliquent-ils pour évaluer les risques liés au financement d'exploitation ?

Nous étudions cette problématique par les trois hypothèses suivantes :

Hypothèse n° 01 : Comprendre les différentes options de financement à court terme pour les entreprises.

Hypothèse n° 02 : le niveau d'information financière et stratégique fourni par les entreprises au moment de la demande de crédit d'exploitation impacte significativement le taux d'acceptation des demandes par la banque.

Hypothèse n° 03 : les méthodes de prévention des risques associés à l'examen d'une demande de crédit.

Et dans le but de confirmer nos hypothèses, nous avons exploré une méthodologie qui est fondée sur deux aspects essentiels :

- L'exploitation de ressources documentaires, comprenant des ouvrages, des sites internet et des documents juridiques.
- La réalisation d'un stage pratique de 30 jours à la banque (BDL) TIZI-OUZOU,

L'objectif de cette recherche est de connaître les différentes sources de financement à court terme des décalages de la trésorerie, qui peuvent être rencontrées par l'entreprise. Et aussi montrer l'approche du banquier dans le traitement d'un dossier de crédit, les étapes qu'il suit à partir du montage du dossier à partir du montage du dossier, son examen à travers les techniques d'appréciation du risque, pour arriver enfin à une décision finale d'octroi ou non du financement sollicité.

Nous avons structuré notre mémoire en trois chapitres comme suit : Le premier présente des rappels théoriques (sur les banques et les crédits)
Le deuxième traite les sources de financement d'exploitation et les risques associés
En conclusion, le troisième chapitre « Montage et études de dossier de crédit d'exploitation au sein de la banque (BDL) permettent d'appliquer nos compétences en analyse financière d'un dossier d'exploitation présenté par la banque (BDL) tout en comparant nos approches à celles de l'institution financière.

Chapitre I :

Rappel théorique sur les
banques et les crédits

Introduction :

La banque est une institution financière dont la mission principale est d'offrir des services financiers tant aux particuliers qu'aux entreprises. Elle occupe une position clé dans le processus de création monétaire en accordant des prêts, ce qui lui permet de convertir des ressources à court terme en investissements durables. Ce mécanisme l'aide à pallier les éventuelles défaillances des emprunteurs.

Le crédit bancaire constitue l'un des principaux leviers de financement de l'économie et joue un rôle fondamental dans la dynamique économique. En tant qu'activité centrale de la banque, le crédit exerce une influence considérable sur les systèmes économiques contemporains.

Ce chapitre est structuré en deux sections ; la première présente le fonctionnement des banques tandis que la seconde se concentre sur les crédits bancaires ;

Section 01 : Généralité sur les banques

Section 02 : Généralité sur les crédits

Section 01 : Généralité sur les banques

1.1. Définition de la banque :

La banque joue un rôle crucial dans l'économie en facilitant les transactions financières et en offrant des services qui soutiennent la croissance économique ,

Il existe plusieurs définitions de la banque, parmi les principales définitions nous en proposons quelques-unes :

Une banque c'est une institution financière essentielle qui collecte l'épargne, accorde des prêts et met à la disposition des clients des moyens de paiement. Bien encadré, elle est un puissant levier de développement économique, mal encadré l'activité bancaire est source d'instabilité et de crise.¹

La banque est définie selon J.V.CAPAL et O.GARNIER comme suit : « la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, chèque, etc.) et leur accorde des prêts »²

« La banque est une entreprise pas comme les autres qui fait profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement des fonds qu'elle emploie pour son propre compte en opération de crédit ou en opération financières »³

L'article 114 de la loi n°90-10 relative à la monnaie et au crédit définit la banque comme étant « Des personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle et principalement les opérations de banque », l'article 110 de cette même loi précise que « les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »⁴

¹ <https://www.economie.gouv.fr/facileco>, consulté 22 Aout 2024 à 13h 20mn

² J.V.CAPAL et O.GARNIER, « dictionnaire d'économie et de science sociale » hatier, paris, 1994, page 20

³ Bernard yves et J-claude colé « dictionnaire économique et financier » seuil, paris, 1996, page 170

⁴ Article 110 et 114 de la loi 90, 18 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit – journal officiel de la république algérienne N°16, page 461

1.2. Les différents types de banques :⁵

Avant d'exposer les différents types de banque, il nous paraît nécessaire de définir la banque centrale appelée aussi la banque d'Algérie.

1.2.1. La banque centrale (la banque d'Algérie)

La Banque d'Algérie est l'institution centrale chargée de réguler la monnaie et le système financier algérien. Ses principales missions consistent à émettre les billets et pièces de monnaie, à déterminer et mettre en œuvre la politique monétaire, à conserver les réserves de devises étrangères du pays et à assurer la stabilité et la sécurité du système bancaire. Elle classe les banques selon plusieurs critères :

1.2.1.1. Selon les apporteurs de capitaux :

Selon ce critère, on distingue ;

➤ Les banques publiques :

Dans ces banques l'Etat est propriétaire de la totalité des actions, il prend part à toutes les décisions.

➤ Les banques privées :

Les banques privées sont des établissements financiers dont la propriété est répartie entre un ensemble d'actionnaires individuels ou collectifs. Ces actionnaires, en tant que propriétaires de parts du capital social, exercent leur pouvoir de décision au sein de l'organe de gouvernance de la banque, généralement l'assemblée générale des actionnaires.

⁵ AZROU YASMINA et BOUZERIA LILA le financement bancaire des particuliers au service de crédit et la consommation

➤ **Les banques mixtes :**

Les banques mixtes incarnent un partenariat public-privé dans le domaine bancaire. Ce modèle associe les ressources et les compétences de l'État à celles des investisseurs privés, tout en garantissant une répartition équilibrée des pouvoirs de décision.

1.2.1.2. Selon l'extension du réseau :

Sur la base de ce critère, on distingue trois catégories de banques : les banques à réseaux, les banques sans réseaux et les banques à distances.

➤ **Banque à réseaux :**

Ce sont des banques qui ont plusieurs agences sur le territoire.

➤ **Banque sans réseaux :**

Ce sont des banques uniques qui n'ont pas des agences.

➤ **Banque à distance :**

Ce sont des banques à accès sur internet

1.2.1.3. Selon la nature de l'activité : Selon ce critère, les banques sont classées en :

➤ **Banque dépôt (banque commerciale) :**

Les banques de dépôts, sont définies comme étant des banques dont l'activité principale consiste à octroyer des crédits et recevoir des dépôts de fond à vue ou à terme. Elles sont spécialisées dans le financement des opérations à court terme et à moyen terme. Elles travaillent essentiellement avec leurs clients, particuliers, professionnels et entreprise. Elles reçoivent des dépôts et accordent des prêts.

➤ **Banque d'investissement (d'affaire) :**

Ce sont des banques qui sont spécialisées principalement dans le financement des opérations à long terme. Elles travaillent essentiellement sur les marchés, elles s'occupent

aussi d'assurance et d'autres activités financières comme l'achat et la vente de titre. Elles octroient des crédits dont la durée est égale à deux ans, elles doivent affecter des ressources stables, fonds propres ou produits d'émission obligataire à l'exclusion des dépôts. Elles n'ont d'ailleurs le droit de recevoir des dépôts que d'une clientèle industrielle ou commerciale, et ne peuvent pas consentir des crédits qu'aux entreprises dont lesquelles elles ont une participation.

➤ **Banque universelle (banque généraliste) :**

Ce sont des banques qui exercent toutes les activités, c'est-à-dire qui n'ont pas de spécialité. Elles sont appelées des banques généralistes. Ce sont de grands conglomérats financiers regroupant les différentes banques : les banques de détail, des banques de financement et d'investissement et banque de gestion d'actifs.

➤ **Banque islamique :**

Le système bancaire islamique est basé sur des préceptes de l'islam, il est organisé autour de trois principes d'intérêt ;

Interdiction de fixation de taux d'intérêts ; Partage de profit ou des pertes résultant d'investissement ; Promotion des investissements productifs, créateur de richesses et d'emplois.

1.3 Les fonctions de la banque :

Voici les principales fonctions de la banque :

- **Intermédiation financière :** collecte des dépôts et octroi de crédits.
- **Gestion du paiement :** facilitant des transactions financières (virement, cartes de paiement)
- **Conservation des dépôts :** Sécurisation des fonds des clients
- **Octroi de crédit :** prêts personnels, prêts immobiliers et financement aux entreprises
- **Gestion de risque :** Offres de produits pour la couverture des risques financiers.
- **Conseil financier :** Assistance dans la gestion de patrimoine et d'investissement.

- **Régularisation et conformité** : Respect des normes règlementaires pour la sécurité financière.
- **Service et change** : Facilitation des transactions en différentes devises.

1. 4. Le rôle de la banque :

Sur le plan économique, les banques jouent un rôle majeur dans la gestion des finances, elles sont des acteurs clés du système économique, facilitant la circulation des capitaux, soutenant la croissance économique et contribuant à la stabilité financière.

PHILIPPE GARSULT. STEPHANE PIAMI a proposé une définition qui situe le rôle et la fonction économique d'un établissement de crédit

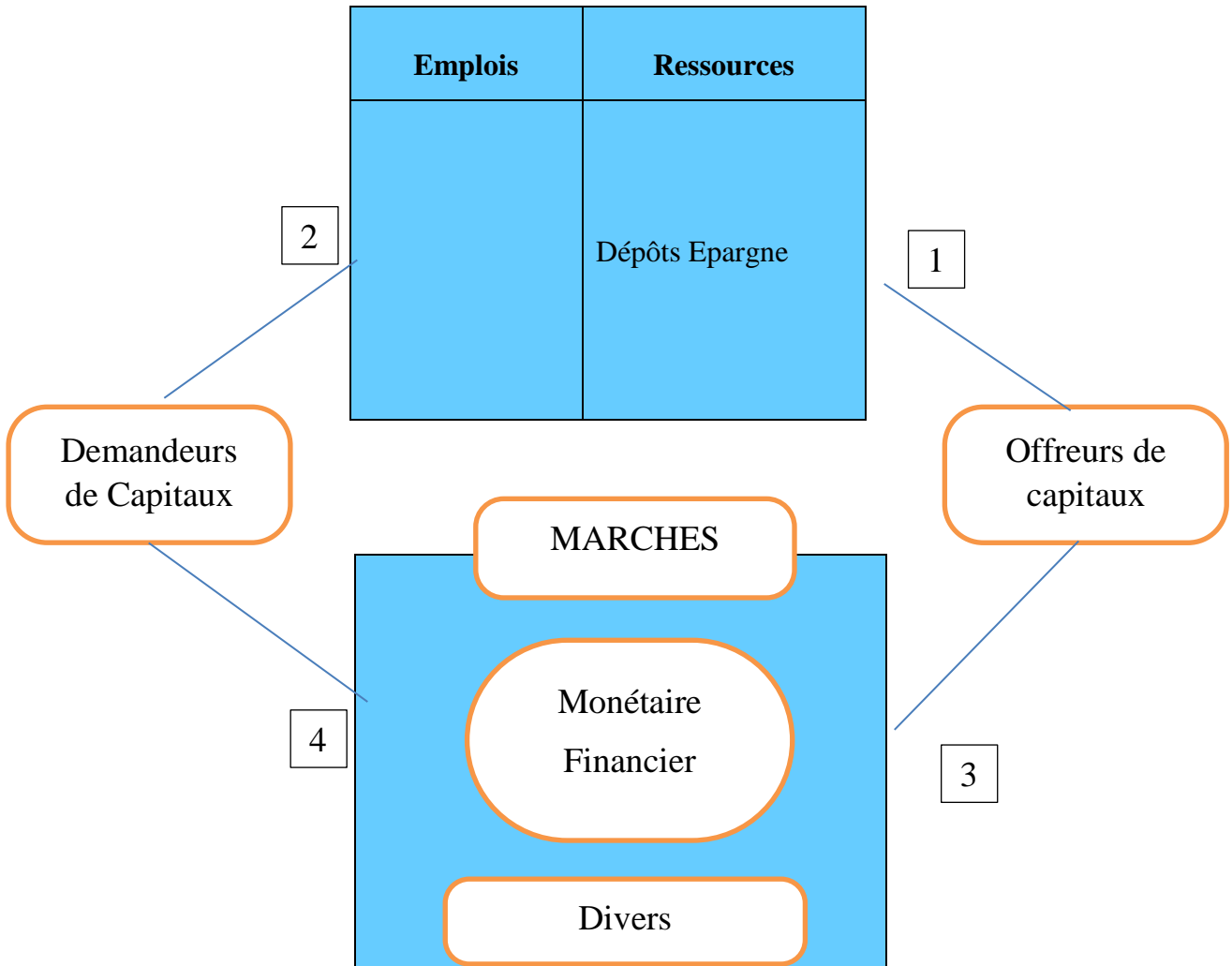
« La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

En intercalant son bilan entre offreurs, c'est l'intermédiation bancaire (1 et 2)

En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier, monétaire ...) c'est le phénomène de désintermédiation (3 et 4) »⁶

⁶P.G.Garsnolt et S.Priami la banque fonctionnement et stratégie Edition : Economica Paris.1997, page 35

Le rôle économique d'un établissement de crédit :⁷



Intermédiation :

1- Les offreurs de capitaux confient leurs dépôts et leur épargne

2- Les demandeurs de capitaux sollicitent des financements

⁷ Op cité par P.G.Garsnolt et S.Priami

Marchés directs (désintermédiation) :

3-Les offreurs de capitaux investissent directement sur les marchés

4-Les demandeurs de capitaux se financent auprès des marchés.

Le rôle des établissements de crédit est de mettre en rapport offreurs et demandeurs de capitaux

D'après cet auteur les banques jouent un rôle crucial en tant qu'intermédiaires financier, facilitant l'échange de capitaux entre les agents économique, voici les deux fonctions principales qu'elles exercent :

Intermédiation bancaire :

Les banques recueillent les dépôts des épargnants, qui constituent des offreurs de capitaux.

Elles octroient des prêts aux emprunteurs, qui sont les demandeurs de capitaux. Cela permet de canaliser l'épargne vers des investissements productifs.

Désintermédiation :

Dans ce cas, les épargnés peuvent choisir d'investir directement sur les marchés financiers, contournant ainsi le système bancaire traditionnel.

Les emprunteurs peuvent également se financer directement sur ces marchés, par exemple en émettant des obligations ou en utilisant d'autres instruments financiers.

Section 02 : Généralité sur les crédits bancaires

Introduction :

Les crédits bancaires constituent un outil majeur dans la dynamique économique, influençant à la fois la consommation des ménages et les investissements des entreprises. Ils reflètent les besoins financiers variés des acteurs économiques, tout en étant encadrés par des réglementations strictes, et dans cette section nous explorerons en détail la définition de crédit, ses différents types liés aux entreprises ainsi que son rôle important dans le contexte économiques.

2.1. Aperçu historique sur la notion de crédit ⁸

La notion de crédit apparaît à l'antiquité, sous forme de troc. Il repose alors exclusivement sur des objets et relève d'accords tacites. Au VII^{ème} siècle avant Jésus-Christ, l'apparition de la monnaie frappée génère la levée du troc alors que le XII^{ème} siècle marquera l'apparition du prêt à intérêt.

L'essor des échanges commerciaux du XVII^{ème} siècle impliquent la mise en place d'un système bancaire institutionnalisé, hiérarchisé et régulateur. De la compétence de l'état à la délégation bancaire émane alors le « prêt d'argent institutionnalisé. La banque de France est créée par Napoléon au début du XIX^{ème} siècle et le principe du paiement à crédit se généralise dans les années 1920.

L'histoire du crédit, sous la forme que nous connaissons aujourd'hui décline en plusieurs propositions alors que les taux diffèrent selon les contrats.

⁸ <https://www.conseil.finance.com> consulté le jeudi 15 août 2024 à 14h

2.2-Definition du crédit : ⁹

Ils existent plusieurs définitions de crédits parmi lesquelles on peut citer :

Selon une définition générale, un crédit consiste en la mise à disposition d'une somme d'argent par un créancier au profil d'un débiteur .Il s'agit d'un prêt dont le taux d'intérêt ,le remboursement et les conditions générales seront fixés en amant, par la production d'un contrat et d'un échéancier . L'acte doit être signé par les deux parties. L'opération donne alors naissance à une créance sur l'emprunteur.

Le mot crédit vient du verbe latin « credere » qui signifie (je crois ,j'ai confiance) « faire crédit, c'est faire confiance, mais c'est aussi donner librement la disposition effective et immédiate bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalent vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service »

L'article 112 de la loi du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit définit une opération de crédit comme étant : « tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie »¹⁰

⁹G.petit-duttaillis, le risque de crédit bancaire édition, économique, paris, 1993, page 7

¹⁰<https://www.bpifrance.fr/> consulté le 12/07/2024 à 18h

2.3. La classification du crédit aux entreprises :

Les crédits destinés aux entreprises peuvent être catégorisés selon divers critères, notamment leur objet et leur durée

2.3.1. Les crédits à court terme : (les crédits d'exploitation)

Les crédits d'exploitation sont des crédits à court terme (quelque mois maximum) accordés habituellement par des banques ou des fournisseurs aux entreprises permettant de répondre à des situations provoquant de décalages de trésorerie permettant de financer des actifs circulants dits aussi valeurs d'exploitation (stocks, travaux en cours, créances sur clients non couverts par le fond de roulement).

2.3.2. Les crédits à moyen et à long terme (les crédits investissements) :

Un crédit d'investissement est souvent conçu pour financer des projets à moyen et à long terme ; tels que l'achat d'équipements, la construction d'infrastructure ou le développement de nouvelles installations.

Moyen terme : La durée varie généralement entre 3 et 7 ans.

Long terme : La durée dépasse 7 ans

On peut définir aussi le crédit d'investissement comme étant :

Le crédit d'investissement est un crédit affecté, accordé par une banque à une entreprise, d'investir dans des outils de travail, soit par renouvellement du matériel obsolète, soit par acquisition de nouveau matériel destiné à sa ligne de production. Par exemple pour fabriquer un nouveau produit, ou pour accélérer la cadence d'une chaîne automatique. Le but de l'entreprise est d'améliorer sa performance, donc sa pérennité.¹¹

¹¹ <http://www.boursedescredits.com/lexique-definition-credits-investissemenr-1334.php> consulté le 12/07/2024 à 20h

2.3.3. Le crédit-bail (ou leasing) :

Le crédit-bail également connu sous le terme de leasing, est un contrat par lequel une entreprise (le preneur) loue un bien (généralement un équipement, une machine ou un véhicule) auprès de d'une société de crédit-bail (le bailleur) pour une durée déterminée .Ce contrat permet au preneur d'utiliser le bien sans avoir à l'acheter immédiatement.

On peut définir le leasing comme un arrangement contractuel qui permet à la partie dénommée « preneur » d'utiliser un actif appartenant à la société de leasing dénommée « bailleur » moyennant le versement périodique d'une somme convenue entre les deux parties de l'opération.

La formule se distingue principalement par le fait que le droit de propriété détenu par la société de leasing est dissocié du droit d'usage économique du bien loué détenu par le preneur.¹²

La durée maximale d'un crédit-bail dépend du type de bien concerné .En général, pour des biens mobiliers, la durée maximale est souvent de 5 à 7 ans.

Pour des biens immobiliers, la durée peut aller jusqu' à 15 à 20 ans.

2.4. Le rôle des crédits bancaires :

Le crédit bancaire est un instrument financier indispensable pour le bon fonctionnement de l'économie. Il agit comme un catalyseur de la croissance en permettant de nouveaux acteurs économiques de réaliser leur projet.

Voici le principal rôle de crédit bancaire :

- Financement de l'investissement.
- Financement de la consommation.
- Financement du logement.
- Fonction de régulation.
- Fonction d'intermédiation.

¹²Mémoire En Vue D'obtention Du Diplôme De Magister Smaili Nabila PRATIQUE DU CREDIT-BAIL, ANALYSE DE LA SITUATION ALGERIENNE

En résumé, le crédit bancaire joue un rôle crucial en favorisant l'investissement, la consommation et la création d'emploi.

2.5. Les caractéristiques de crédits bancaires :

Les caractéristiques de crédit bancaires peuvent se présenter comme suit :¹³

2.5.1. La confiance :

L'octroi du crédit repose sur la confiance mutuelle entre le client et sa banque. La banque cherche la solvabilité et son client à travers sa réputation, sa place et ses compétences dans son activité professionnelle. Et même le client doit être convaincu que le banquier ne lui retirera pas son appui au moment où il en aura besoin.

2.5.2. Les garanties :

Une garantie bancaire, également appelée caution bancaire, représente l'ensemble des moyens des moyens permettant d'assurer en remboursement dans le cas où l'une des deux parties n'arrive pas à honorer le contrat.

2.5.3. La rémunération :

Il s'agit de l'ensemble des charges (le taux d'intérêt, commissions prévus...) supporter par le client sous formes d'annuités à payer.

2.5.4. Le taux de crédit :

La convention de crédit contient aussi le taux de crédit également appelé taux nominal

Est un taux d'intérêt qui est appliqué à la somme prêtée dans le cadre d'un crédit.

2.5.5. Le risque :

C'est qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévus par le contrat signé entre lui et sa banque. La maîtrise de ce risque est au cœur du métier de banquier car il détermine la rentabilité des opérations effectuées.

¹³ <https://fr.scribd.com/document/455388559/r> consulté mardi le 20/08/2024 à 09h

Conclusion :

Dans ce chapitre concernant l'analyse des banques et des crédits , nous avons pu constater l'importance primordiale de ses institutions financières dans l'économie.

D'abord nous avons présenté la banque, ses fonctions et son rôle pour mettre en lumière la fonction que la banque centrale joue en tant qu'intermédiaire financiers, facilitant les flux de capitaux entre les épargnants et les emprunteurs, elles offrent une multitude de service aux clients (particulier ou entreprise)

Ensuite nous avons exposé le crédit bancaire ; son rôle et sa classification aux entreprises, pour montrer son importance en tant qu'il représente un outil essentiel pour le financement des projets, qu'ils soient personnels ou publics.

Après avoir abordé les différents types des crédits destiné aux entreprises, en faisant la distinction entre les crédits d'investissements et les crédits bail, et les crédits d'exploitation, que nous analyserons dans le chapitre suivant

Chapitre 2 :

Le Financement

D'exploitation à Court

Terme et les Risques

Associés

Introduction :

Dans un environnement économique en constante évolution, le financement d'un crédit d'exploitation constitue un enjeu majeur pour les entreprises, qu'elle soit petite, moyenne ou grande. Ce type de crédit, souvent nécessaire pour couvrir les besoins de trésorerie liés aux opérations courantes, permet aux entreprises de maintenir leur activité, d'assurer la continuité de leur production et de gérer les fluctuations de leur cycle d'exploitation.

Toutefois, si le crédit d'exploitation peut s'avérer être un levier puissant pour soutenir la croissance et la pérennité d'une entreprise, il n'est pas exempt de risque.

Nous examinerons ensuite les différentes sources de financement à court terme qui s'offre aux entreprises, chacune de ces options présentes des caractéristiques spécifiques, des avantages et des inconvénients qui influencent la décision de financement.

Parallèlement, nous nous pencherons sur les risques associés au financement d'exploitation, qu'ils soient liés à la liquidité, au taux d'intérêt ou à la solvabilité, pour avoir des conséquences significatives sur la santé financière de l'entreprise. Nous explorons également les moyens de prévention et les stratégies que les entreprises peuvent mettre en œuvre pour atténuer ses risques, garantissant ainsi une gestion équilibrée de leur financement d'exploitation.

Section 1 : Les sources de financements à court terme_ (type des crédits d'exploitation à court terme)

La durée de crédit à court terme peut être de quelques jours, quelques mois et au maximum de 2 ans. Le crédit est destiné à permettre la réalisation d'opération du cycle d'exploitation, à améliorer le fond de roulement de l'entreprise. Il finance les besoins courants de l'entreprise, ce qu'elle ne peut assumer au comptant avec ses propres ressources.

Le crédit à court terme peut s'élever à des montants importants et l'entreprise n'a généralement pas les disponibilités nécessaires à un règlement au comptant. Elle n'a d'ailleurs pas intérêt à immobiliser de telles sommes qui deviendraient alors des disponibilités non productives.

Le crédit d'exploitation est aussi défini comme étant un moyen de financement pour les entreprises et les particuliers sur une courte durée, il permet d'obtenir un financement pour répondre à un besoin financier temporaire ¹⁴

Dans cette section nous aborderons les différents types de financement à court terme qui se présente comme suit :

- Les crédits d'exploitations par caisse
- Les crédits par signature

¹⁴ [HTTPS:// infonet.fr](https://infonet.fr) consulté le 31/07/2024 à 18h

1.1. Les crédits d'exploitation par caisse :

Dans ce type de crédits, le banquier finance une partie de l'actif circulant de l'entreprise (stocks, créance) pour équilibrer la trésorerie de cette dernière, sans que ce financement ne soit affecté à un besoin bien précis.¹⁵

Les crédits par caisse se divisent en 02 types :

- Les crédits par caisse globaux.
- Les crédits par caisse spécifique.

1.1.1. Les crédits par caisse globaux :

Le crédit d'exploitation globale est un crédit global fait par une banque à son client, entreprise ou professionnel afin de permettre à celui-ci de payer au comptant ses fournisseurs.

Ils sont généralement appelés crédit en blanc car d'un côté, ils sont utilisables par le crédit d'un compte, et d'un autre coté parce qu'ils ne sont assortis d'aucune autre garantie que la promesse de remboursement du bénéficiaire, et donc des concours à risque très élevé.¹⁶

¹⁵ Mémoire en ligne, économie et finance, « étude analytique d'un financement crédit d'investissement » , cas CEP/banque, université Mouloud Mammeri Tizi -Ouzou.

¹⁶ Mémoire de fin d'étude de BSB » le crédit bancaire », ESB, Alger 2005, page 08

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

Dans cette rubrique on distingue quatre types de crédit premièrement facile

- la facilité de caisse
- le découvert
- le crédit de compagne
- le crédit relais

➤ **La facilité de caisse :**

« La facilité de caisse permet à une entreprise de pallier de courts décalages entre ses dépenses et ses recettes. Généralement le banquier accorde jusqu'à 70% de la moyenne annuelle du chiffre d'affaire mensuel de l'entreprise ». ¹⁷

La facilité de caisse permet de gérer avec beaucoup de souplesse un décalage ponctuel de trésorerie dû à une dépense immédiate ou imprévu (une réparation à effectuer ou une commande urgente) et le règlement d'un client différé. ¹⁸

- Le principe de la facilité de caisse : c'est une forme de crédit de trésorerie utilisable sur des courtes durées, ce crédit doit être autorisé par la banque avant d'être utilisé c'est-à-dire que la banque veut préciser au préalable les conditions d'utilisation endurée au moment et en taux d'intérêt
- La durée d'utilisation est généralement fixée à un calcul jours par mois vous pouvez donc utiliser votre facilité pendant une partie du mois le solde de votre compte devant impérativement redevenir créditeur d'autres parties du mois

¹⁷ BERNET. L.ROLLANDE, « principe de technique bancaire », 25^{ème} édition, DUNOD, paris, 2008, page 287

¹⁸ <https://agcap.com/fr> consulté le 02/08/2024 à 11h 30 mn

A. Les avantages de la facilité de caisse :

La facilité de caisse permet :

- ❖ Une grande souplesse dans la gestion de votre trésorerie
- ❖ De pallier les décalages ponctuels de trésorerie que vous rencontrez dans votre activité en cas de retard de règlement d'une facture client ou lorsque vous devez effectuer une dépense imprévu par exemple.
- ❖ Une rapidité de mise en œuvre qui vous offre une grande réactivité.

B- Les inconvénients de la facilité de caisse :

Même si la facilité de caisse reste une alternative efficace et permanente à court terme notamment pour répondre à des dépenses exceptionnelles, elle peut présenter quelques freins, donc les plus fréquents sont :

- ❖ La fixation du montant de la durée de crédit demeure tritrateur de la décision de la banque
- ❖ Le conseiller bancaire est libre de rompre la facilité de caisse à tout moment.
- ❖ Le cout de ce type de crédit n'est pas systématique
- ❖ Le cout est élevé et repose sur le versement d'intérêt (agios) proportionnelle à la somme utilisée et à la durée du découvert. À ses intérêts s'ajoutent également des frais de dossier et d'autres commissions.

➤ Le découvert :

« Le mot “découvert” est un terme générique qui recouvre un ensemble de concours divers, mais dont les causes doivent pouvoir être définies. Il n'est pas indispensable à la vie de l'entreprise, mais il lui permet de mieux vivre. De ce point de vue, il est donc destiné à compléter les moyens de financement dans des circonstances déterminées, ce qui n'exclut d'ailleurs pas le renouvellement »¹⁹

En nous appuyant sur les travaux de J.BRANJER ,nous pouvons clarifier la notion découvert qui se caractérise par le fonctionnement de ce mécanisme : « Le découvert consiste pour le banquier, à laisser le compte de son client devenir débiteur dans la limite d'un maximum qui,

¹⁹ E.BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire » Edition casbah, alger, 2000, page 104

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

le plus souvent, est fixé à titre indicatif sans qu'il y ait engagement d'assurer le concours pendant une période déterminée. Le découvert prolonge, en quelque sorte le service caisse rendu par le banquier et a pour objet de compléter un fonds de roulement »²⁰

Selon cet auteur, le découvert désigne la possibilité pour une banque d'autoriser un client à avoir un solde négatif sur son compte jusqu'à un certain seuil. Ce plafond est généralement indicatif et n'engage pas la banque sur une durée déterminée. Le découvert a pour but de prolonger les services offerts par la banque et d'aider à compléter le fond de roulement d'un client.

Le découvert peut se présenter en deux formes distinctes :

A- Le découvert simple :

Le client a la possibilité de maintenir un solde négatif sur son compte, dans une limite généralement fixée à quinze jours de chiffre d'affaire. Les frais bancaires seront ensuite prélevés sur le montant utilisé.

B- Le découvert mobilisable :

Dans ce scénario, le découvert est assuré par un billet à ordre renouvelable tous les 90 jours.

La banque peut alors réescompter ce billet sert également de garantie pour la banque en cas de non-remboursement par le débiteur, les frais bancaires seront également déduits du montant utilisé.

❖ Les avantages et les inconvénients de découvert :

▪ Les avantages :

- **Flexibilité financière :** de découverte permet de faire face à des dépenses imprévues sans avoir à attendre un virement ou un paiement. Gestion des flux de trésorerie : il peut aider à gérer les fluctuations de trésorerie, on évite on évitant des situations de découverte temporaire qui pourrait entraîner des frais supplémentaires.
- **Accès rapide au fond:** en cas de besoin urgent, le découvert offre un accès immédiat à des fonds supplémentaires Amélioration de la crédibilité: avoir un découvert autorisé peut renforcer la réputation de la personne auprès de la banque, montant qu'elle est considéré comme.

²⁰ BRANGER.J, « traité d'économie bancaire »,2, instrument juridique-technique fondamentale press universitaire de France, paris, 1975,page 54

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

▪ Les inconvénients du découvert :

- Frais intérêt élevé : les découverts peuvent entraîner des frais importants et des taux d'intérêt élevé, ce qui peut rapidement augmenter le coup de l'emprunt
Endettement : l'utilisation régulière de la découverte peut conduire à un cycle d'endettement difficile à gérer, avec des remboursements qui s'accumulent
- Impact sur le score de crédit : un usage excessive ou irresponsable du découvert peut nuire au score de crédit, rendant plus difficile l'accès à d'autres formes de crédit à l'avenir.
Stress financier :
- La dépendance aux découverts peut causer de stress et de l'anxiété, surtout si les fonds ne sont pas remboursés rapidement
Ensemble, le découvert peut être un outil utile en cas de besoin ponctuel, mais il est important de l'utiliser avec prudence et de veiller à ne pas en faire une habitude

➤ Le crédit de compagnie :

« Le crédit de compagnie est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière. La raison fondamentale du besoin de crédit de compagnie est l'existence d'un cycle saisonnier.. »²¹

Selon cette définition le crédit de compagnie c'est un prêt qui est spécifiquement destiné à financer un besoin de trésorerie qui naît d'une activité saisonnière .Autrement dit ,lorsque l'activité d'une entreprise connaît des hauts et des bas au cours de l'année .

- Les avantages et les inconvénients de crédit de compagnie :²²

A. Les avantages de crédit de compagnie :

Le crédit de compagnie offre plusieurs avantages :

²¹ HUTIN HERVE , « toute la finance d'entreprise en pratique », édition d'organisation, paris, 2002,page 491

²² <https://agicap.com> consulté le 25/07/2024 à 15h

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

- ❖ Un fort degré de flexibilité : il apparaît comme une solution qui s'adapte à chaque besoin spécifique
- ❖ Une longévité accrue : il porte sur des montants significative, par conséquent sa durée de vie est généralement plus longue, pouvant s'étirer jusqu' à 12 mois.
- ❖ Un cout abordable : les frais induits sont moins élevé et comprennent les intérêts ,les frais de tenue de compte et les frais d'assurance .Vous régler les frais uniquement sur les sommes réellement utilisées et rembourser avec vos encaissements.

B. les inconvénients de crédit de compagne :

- ❖ Tout d'abord, les frais de gestion comme tout crédit, des frais des dossiers, des cotisations d'assurance et des intérêts découlent naturellement d'une telle opération, il est donc important de garder en tête les couts associés en tant qu'emprunteur.
- ❖ seconde limite : il est destiné en principe aux activités dont les flux de trésorerie varient fortement selon, les saisons. Son octroi est conditionné à l'analyse annuelle de la solvabilité de l'entreprise .En aucun cas, il est recommandé de recourir au crédit de compagne afin de financer l'entreprise de manière pérenne.
- ❖ En fin, une rupture ou un non-renouvellement du crédit par la banque est possible à tout moment avec 60 jours de préavis (risque de non renouvellement)
Pour cela il faut prévenir les difficultés liées à ce type de crédit :

➤ Le crédit relais :

Le Crédit Relais ou Crédit de Soudure :

« Comme son nom l'indique, le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis »²³

Le crédit relais est défini comme un instrument financier permettant de financer temporairement un projet ou une acquisition, en attendant d'obtenir un financement à,

²³ OP cité HUTIN HERVE

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

long terme ou la réalisation de la vente d'un actif. Ce type de crédit est généralement utilisé dans le cadre de transactions immobilières ou d'investissement ou un besoin de liquidité immédiat se fait sentir ; tout en assurant qu'un remboursement sera possible grâce à des ressources futures

1.1.2. Les crédits par caisse spécifique :

Dans ce type de crédits on distingue :

➤ L'escompte commercial :

« L'escompte commercial peut être défini comme « l'opération de crédit par laquelle le banquier met à la disposition d'un client le montant d'une remise d'effets sans attendre leur échéance. Le recouvrement des effets, qui lui sont cédés en pleine propriété, doit normalement procurer au banquier escompteur le remboursement de son avance »²⁴

Il est aussi défini comme étant : L'escompte permet d'anticiper une recette par une avance immédiate réalisée par un établissement bancaire. Il consiste en un rachat par la banque des effets de commerce dont l'entreprise est propriétaire avant leur échéance.

Selon les deux définitions :

-L'escompte commercial est une opération où une banque avance à un client le montant d'une facture (ou d'un effet du commerce) avant son échéance.

-En contrepartie la banque récupère la facture et se fait rembourser à l'échéance initiale, généralement avec des intérêts²⁵

-L'escompte permet à une entreprise d'anticiper d'une facture en la cédant à une banque. La banque avance alors à l'entreprise le montant de la facture, moins des frais d'escompte

❖ Les avantages et les inconvénients de l'escompte :

❖ Les avantages :

L'escompte bancaire permet :²⁶

²⁴ ALAIN CHOINEL « la banque et l'entreprise », CFPB, Paris, 1994, page 167

²⁵ FORGET JACK, « recourir aux moyens de financement à court terme gestion de trésorerie », Edition d'organisation, Paris, 2005, page 117

²⁶ https://stripe.com/fr*lu/ressource/more/escompte banking-lean, consulté le 04/08/2024 à 15h 20 mn

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

- ✓ D'obtenir un financement rapide sans atteindre la date d'échéance
- ✓ L'escompte est généralement moins cher et plus simple à obtenir auprès de la banque qu'un découvert bancaire ou un emprunt, grâce à l'escompte bancaire vous n'avez à recourir à une solution de financement externe et votre relation avec le client reste intacte.

Dans le cas de l'escompte commercial, l'entreprise cliente bénéficie d'une diminution du prix, tandis que le fournisseur obtient le règlement de la facture avant terme

❖ Les inconvénients :²⁷

- ✓ Il représente un coût supplémentaire qui vient rogner la marge de l'entreprise
- ✓ La banque peut demander son remboursement lorsqu'elle ne parvient pas à être payée par le client ; l'escompte est une avance de trésorerie qui doit être distingué d'une solution de recouvrement.
- ✓ Il ne traite pas le problème de délais de paiement et peut venir masquer les difficultés de paiement d'un ou plusieurs clients.
- ✓ L'escompte n'est pas un financement illimité il dépend du montant de la ligne d'escompte négocié chaque année avec le partenaire bancaire. Ce dernier peut la diminuer s'il estime que la santé financière de l'entreprise se dégrade ou que ses clients sont de moins en moins solvables
- ✓ Il ne s'adresse qu'à certaines entreprises : les entreprises en difficultés ou en création n'ont généralement pas accès à l'escompte bancaire

B-Calcul de l'escompte commercial :²⁸

Pour calculer le coût de l'escompte bancaire, ils vous font le prix de l'effet de commerce hors taxe sur la valeur ajoutée (HT), le taux d'escompte bancaire et le nombre de jours jusqu'à la date d'échéance. Le taux d'escompte dépend des tarifs fixés par l'établissement bancaire.

Calcul de coût de l'escompte bancaire :

Coût de l'escompte bancaire = prix de l'effet de commerce (HT) X taux d'escompte X nombre des jours d'escompte / 360

²⁷ <https://www.lebogdudinigeant.com/qu-est-qun-escopmte/> , consulté le 04/08/2024 à 17 h

²⁸ Op cité, https://stripe.com/fr*lu/ressource/more/escompte consulté le 12/08/2024 à 18h

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

Exemple :

Vous faites escompter votre effet de commerce coutant 1 000 000.00 DA HT avec un délai de paiement de 60 jours .La banque vous propose un taux d'escompte de 7%.

L'escompte bancaire vous coutera : 11 666 ,67 DA

$1\,000\,000.00 \times 0,07 \times 60 / 360 = 11\,666,67 \text{ Da}$

➤ L'affacturage ou le factoring :

« Le contrat d'affacturage ou factoring est un acte aux termes duquel une société spécialisée, appelée factor devient subrogée aux droits de son client, appelé adhérent, en payant ferme à ce dernier le montant intégral d'une facture à échéance fixe résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant rémunération, les risques de non-remboursement »²⁹

L'affacturage est un service proposé par une entreprise spécialisée (le factor) qui achète la créance d'une autre entreprise (adhèrent).

Ce type de crédit est aussi définit comme étant un ensemble des opérations qui permettent d'établir et de transmettre une facture a un client pour le paiement d'un bien ou d'un service.

Elle est une étape essentielle dans la gestion d'une entreprise, car elle permet de formaliser la vente et de garantir le paiement.³⁰

❖ Les avantages et les inconvénients de l'affacturage : ³¹

- **Les avantages :**

- ✓ L'affacturage est un outil de financement très flexible d'utilisation, permettant souvent de dégager plus
- ✓ de cash que d'autres produits de financement court terme
- ✓ Une mise en place rapide : moins aléatoire qu'une demande de crédit bancaire et moins risqué qu'un financement est accessible à bon nombre d'entreprise et peut être activée rapidement et les fonds versés sous un délais court, de 24 à 48 heures à compter de la présentation des factures à la société d'affacturage.

²⁹ Article 543 bis 14, du code de commerce Algérien

³⁰ <https://agicap.com/fr/glossaire/facturation-definition> , consulter le 05/08/2024 à 10h

³¹ <https://www.bibbyfactor.fr> , consulter le 05/08/2024 à 10h 30 mn

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

- ✓ Une garantie contre les risques d'impayés : le factor propose fréquemment une garantie contre les impayés sur les factures qu'ils lui sont transmises. L'entreprise est assurée d'assurer l'intégralité des sommes facturées.
- ✓ Une gestion complète du poste clients par le factor : en prenant en charge le processus de recouvrement des créances (suivi, relance, recouvrement, imputation et lettrage et contentieux) le factor décharge l'entreprise adhérente d'une charge de travail significative ce qui permet au service comptable d'être mobilisé sur des tâches à plus forte valeur ajoutée. Par ailleurs, la société d'affacturage, dispose pour accomplir ce travail d'équipe très spécialisées.
- **les inconvénients :**
 - ✓ Toutes les entreprises ne sont pas éligibles : toutes les entreprises n'ont pas accès à l'affacturage. cette solution de financement court terme n'est ouverte qu'aux transactions interentreprises ou avec les comptes publics. Les entreprises facturant des particuliers doivent recourir à d'autres solutions.
 - ✓ Des offres multiples à savoir décoder : les formalités préalables doivent être effectuées avec soin. du choix de factor de celui des conditions d'intervention, l'entreprise doit veiller à négocier ses différents engagements dans le cadre de l'étude de son contrat d'affacturage.
 - ✓ La perte de la relation avec le client : il est d'usage de pointer du doigt d'inconvénients de la dégradation des relations clients. En réalité, une société d'affacturage compétente permet de préserver la relation client. Mieux encore, l'entreprise qui délègue le recouvrement de créances à un factor ne traite pas de contentieux : leurs relations restent intactes.

➤ **Le financement des stocks** .³²

Ce type de financement est spécifique à certaines activités, minerais, énergie, agroalimentaire, négoce international, pour n'en citer que quelques-unes. Les avances réalisées sous forme d'escompte de billet à ordre s'accompagnent d'un nantissement du stock de marchandises avec ou sans dépossession. La meilleure des garanties est la dépossession. Il convient que les marchandises soient entreposées chez un tiers garant qui ne s'en dessaisira que sur instruction du banquier. Il s'agit d'un crédit à risque élevé, bien qu'il comporte une garantie

³² Op cité , AZROU YAMINA, BOUZRIA LILA, page 16 et 17

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

réelle. La difficulté pour le banquier tient dans le fait d'estimer la qualité du stock, sa valeur et sa liquidité. Au besoin, le recours à un expert s'avérera nécessaire.

○ L'avance sur marchandise

L'avance sur marchandise consiste à financer un stock et appréhendée la contrepartie de ce financement, des marchandises qui sont remises engage au créancier.

L'entreprise qui détient des marchandises en stocks, peut demander à son banquier une avance ces derniers qui sera garantie par l'affectation de ces marchandises en gage.

Même si ces marchandises sont déjà sous garantie, le déposant peut les vendre en :

• L'Escompte de warrant

L'escompte de warrant lorsqu'une entreprise a déposé des marchandises dans un magasin général, elle peut obtenir de son banquier une avance garantie par les marchandises déposées.³³

Il permet aux entreprises de disposer rapidement de liquidités en utilisant leurs stocks comme garantie, tout en transférant le risque d'établissement financier.

• Le récépissé warrant :

C'est un billet à ordre garanti par une marchandise : c'est un effet de commerce.

Il joue un rôle clé dans le transfert de propriété dans des marchandises lors d'une vente.

Le déposant a la possibilité d'endosser le récépissé en faveur de l'acheteur tout en lui remettant le warrant à condition que les marchandises stockées n'aient pas été utilisées comme garantie pour un emprunt.

Endossent le récépissé à l'acheteur, mais il devra alors rembourser le warrant au porteur (la banque) ou déposer la somme requise auprès de l'administration du magasin général ; pour obtenir de sa banque, l'entreprise endosse le warrant au nom de la banque, acceptant ainsi de rembourser l'avance à l'échéance convenue. On cas de non remboursement dans les délais, la banque a la possibilité de vendre les marchandises dans un délai de 08 jours à un mois après la date d'échéance à un mois après la date d'échéances. Si le produit de la vente est insuffisant pour couvrir le montant dû, la banque pourra se retourner contre le client ainsi que les signataires pour récupérer le reste de la somme.

³³<https://cours-de-droit.net>, consulter le 05/08/2024 à 18h 20 mn

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

○ Avance sur facture

L'avance sur crédit est un type de crédit qui permet de faire avancer les créances dues par les administrations publiques ou les collectivités locales pour des contrats de fourniture ou de service non nantissable. Ces entités, n'étant pas des commerçants, effectuent leurs paiements par virement au trésor public, ce qui peut engendrer des délais importants. Pour pallier cette situation, les banques proposent des avances sur factures afin de faciliter l'accès ces créances, même en absence d'effet de commerce.

Pour chaque demande d'avance, l'entreprise doit soumettre :

- Le bon de commande émis par l'administration
- Le bon de livraison
- La facture correspondante

Avant d'accorder l'avance, la banque doit vérifier l'authenticité de la créance et d'assurer que le paiement sera effectué exclusivement dans ses agences. la facture doit être signer par le deux parties, accompagnée d'un engagement de l'acheteur à régler la banque, car une simple domiciliation ne suffit pas. Par ailleurs le montant de l'avance ne peut pas dépasser 50% de la valeur de la facture.

○ Avance sur titre :

Ces prêts sont assortis de garanties sous forme de titre négociable tel que les bons de caisse. Ce nantissement atténue le risque pour l'établissement bancaire, qui peut rapidement liquider les titres utilisés en garantie pour récupérer le montant du prêt. Il est important de préciser que seuls les bons de caisse émis par le réseau de la BDL sont éligibles pour ce nantissement. Par ailleurs, le montant des avances ne doit pas excéder 80% de la valeur des titres remis en garanties.

1.2. Les crédits par signature :

« Ce sont des crédits qui n'impliquent pas d'avance de trésorerie immédiate à une entreprise. Il s'agit d'un crédit potentiel par lequel la banque s'engage à se substituer à l'entreprise si elle se révèle incapable d'honorer certains engagements »³⁴

En terme simple, un crédit par signature est un engagement qu'une banque envers un tiers (un fournisseur, un client...etc.) de payer a sa place si l'entreprise ne peut pas le faire.

C'est comme si la banque signait un chèque à votre place mais uniquement dans certain conditions bien précise.

1.2.1. L'aval :³⁵

L'aval c'est un mot qui vient de l'expression « à valoir » et qui correspond à un engagement personnel d'un tiers au profit d'un des signataires d'un effet de commerce à hauteur d'un montant défini. Il est donné sous la forme de la mention « bon pour aval » suivi de la signature de celui qui s'engage.

Cette permet à un tiers, différent du tiré, du tireur et des endosseurs, de garantir le paiement à l'échéance de l'effet de commerce.

Un effet de commerce offre d'autant plus de garantie qu'il a d'aval qui en garantisse le paiement à l'échéance. C'est une garantie pratique dans le cadre des prises de garanties portant sur l'effet de commerce.

Il est en tant que garantie, plus rarement demandé par banque mais d'avantage le fait de créancier qui souhaite renforcer la garantie de paiement.

L'acceptation est « l'engagement pris par le tiré de payer la lettre de change à la personne qui sera porteuse légitime à l'échéance »

1.2.2. Les crédits par acceptation :

L'acceptation est « l'engagement du tiré de payer la lettre de change à l'échéance ». Cette acceptation s'exprime par la signature du tiré sur le recto de la lettre, qu'il fait précéder de la mention, « bon pour acceptation » ; la seule signature du tiré suffit cependant pour valoir acceptation. L'acceptation de banque, c'est l'engagement d'une banque à payer, à l'échéance,

³⁴ BERK JONATHON, DEMARZO Peter, « finance d'entreprise » Edition Pearson, Paris, 2008, page 890

³⁵ <https://www.affectassur.com> , consulter le 06/08/2024 à 9h

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

une lettre de change tirée sur elle. Le banquier se porte, dans ce type d'opération, comme « tiré accepteur »³⁶

Le crédit par acceptation permet à l'entreprise de financer leurs achats et leurs opérations sans avoir déboursé immédiatement des liquidités. Lorsqu'une entreprise reçoit une lettre de change, elle peut utiliser cette lettre comme un moyen de paiement différé

Cette méthode aide les entreprises à gérer leur trésorerie. Elles peuvent acquérir des stocks ou des biens nécessaires à leurs fonctionnements tout en bénéficiant d'un délai pour régler le paiement. Cela leur permet d'investir de leurs activités et de maintenir leurs liquidités, ce qui est essentiel pour la santé financière de l'entreprise

1.2.3. Le cautionnement :

« Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »³⁷

L'article 644 du code civil stipule que : « le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant, envers le créancier, à satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »³⁸

Le cautionnement c'est un mécanisme juridique important qui offre une sécurité supplémentaire aux créanciers.

-Le débiteur : c'est la personne qui a une obligation envers le créancier .Il doit, par exemple rembourser un prêt ou exécuter un service.

-Le créancier : c'est la personne ou l'entité à qui le débiteur doit quelque chose, comme l'argent ou prestation.

-Le garant(ou la caution) : la personne qui s'engage à garantir le paiement ou l'exécution de l'obligation du débiteur

³⁶ MATHEU Michel, « l'exploitant bancaire et le risque de crédit », Edition revue banque, éditeur, Paris,1995,page 58

³⁷ BOUDINOT-A, « technique et pratique bancaire »,Editionsirey 1979,page 336

³⁸ Article 644 de code de civil.

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

Le cautionnement est un contrat par lequel une personne, appelée caution, s'engage à garantir l'exécution d'une obligation du débiteur. Si le débiteur ne respecte pas son obligation (par exemple ne paie pas sa dette,) le créancier peut se retourner vers la caution pour obtenir le paiement ou l'exécution de l'obligation. La caution doit alors honorer l'engagement, même si cela implique de payer une somme d'argent ou de fournir un service.

On distingue deux 02 types de caution :

a- Les cautions de marché :

- **Caution provisoire** : c'est une garantie fournie par un soumissionnaire lors d'un appel d'offres. Elle assure que le soumissionnaire respectera les conditions de l'appel d'offres et qu'il signera le contrat s'il est sélectionné.
- **Caution définitive** : cette garantie est fournie par l'entreprise retenue pour exécuter le contrat. Elle assure que l'entreprise respectera les termes du contrat et exécutera les travaux conformément aux exigences spécifiées. la caution définitive est libérée à la fin des travaux, après réception final, lorsque les obligations contractuelles ont été complètement remplis.
- **Caution de préfinancement sur marché** : cette caution permet à une entreprise de recevoir un paiement anticipé pour financer le début des travaux. Elle garantit que l'acompte versé sera remboursé en cas de non-exécution ou de non-respect des engagements contractuels par l'entreprise. Cela est particulièrement utile pour les entreprises qui ont besoin de liquidité pour démarrer un projet.
- **Caution de retenue de garantie** : cette garantie est retenue par le client pour couvrir la période de garantie après l'achèvement des travaux. Elle assure que l'entrepreneur est responsable de la réparation de tout défauts éventuels qui pourrait survenir après la livraison.

b-Cautions en douane :

- **Obligation cautionnée** : c'est un engagement pris par un importateur ou un exportateur de payer les droits et taxes dus à la douane. Cette caution sécurise le paiement des obligations douanières et garantit que l'importateur respectera les réglementations douanières.

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

- **Soumission générale de crédit d'enlèvement** : Il s'agit d'une garantie qui permet à un importateur de tirer ses marchandises avant d'avoir payé les droits de douane applicables. Cela facilite les opérations logistiques, permettant à l'entreprise de disposer rapidement de sa marchandise tout en offrant à la douane une garantie des paiements des droits.
- **Admission temporaire** :
Ce régime douanier permet l'importation temporaire de marchandises sans paiement. Immédiat des droits de douanes, à conditions que ces marchandises soient réexportées dans un délai déterminé. La caution associée à ce régime garantit le paiement des droits de douane si les conditions d'importation temporaire ne sont pas respectées.

1.2.4. Le crédit documentaire :

Le crédit documentaire est un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain nombre de documents prévus à l'ouverture du crédit.³⁹

Le crédit documentaire, souvent abrégé en Credoc est un outil financier utilisé dans le commerce international. Il offre une sécurité à la fois à l'acheteur et au revendeur dans une transaction commerciale

On distingue plusieurs types de crédits documentaires :⁴⁰

- **révocable** ; la banque de l'acheteur peut se rétracter avant l'expédition des marchandises, il y a risque pour l'exportateur de ne pas être payé. Ce type de crédit offre peu de garantie pour la société exportatrice, c'est pour cette raison qu'elle est très peu utilisée
- **irrévocable** : La banque de l'acheteur ne peut modifier ou annuler son engagement de paiement qu'avec l'accord de toutes les parties. Ce type de Credoc couvre les risques commerciaux, mais ne couvre pas les risques du pays ou de la banque.
- **Confirmé** : La banque de l'acheteur s'engage à payer au bénéficiaire. Le montant que si les documents sont reconnus conforme même en cas de la survenance d'évènement politique ou économique dans le pays émetteur ou de défauts de paiements de la banque émettrice.

³⁹ BEN HALIMA.A, « pratiques des techniques bancaires », Edition Dahleb, 1997, page 95

⁴⁰ <https://www.affacturage.fr/definition>, consulté le 05/08/2024 à 12h 15mn

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

- **Notifié** : La banque émettrice est engagée ; l'exportateur est protégé contre le risque de non-paiement seulement .mais le vendeur ne bénéficie pas de garantie en cas de risque politique, catastrophique ou de non transfert.

❖ Les avantages et les inconvénients des crédits par signatures :

✓ **Avantage** :

- **Flexibilité** : Souvent utilisés pour financer des projets spécifiques ou combler des besoins de trésorerie à court terme.
- **Rapidité** : Les procédures d'octroi sont généralement plus rapides que pour d'autres types de crédits.
- **Amélioration de la trésorerie** : Permet de lisser les paiements et d'optimiser la gestion des flux financiers.
- **Possibilité de négocier les conditions** : Selon votre profil et la relation avec votre banque, il est possible de négocier les taux d'intérêt et les frais.

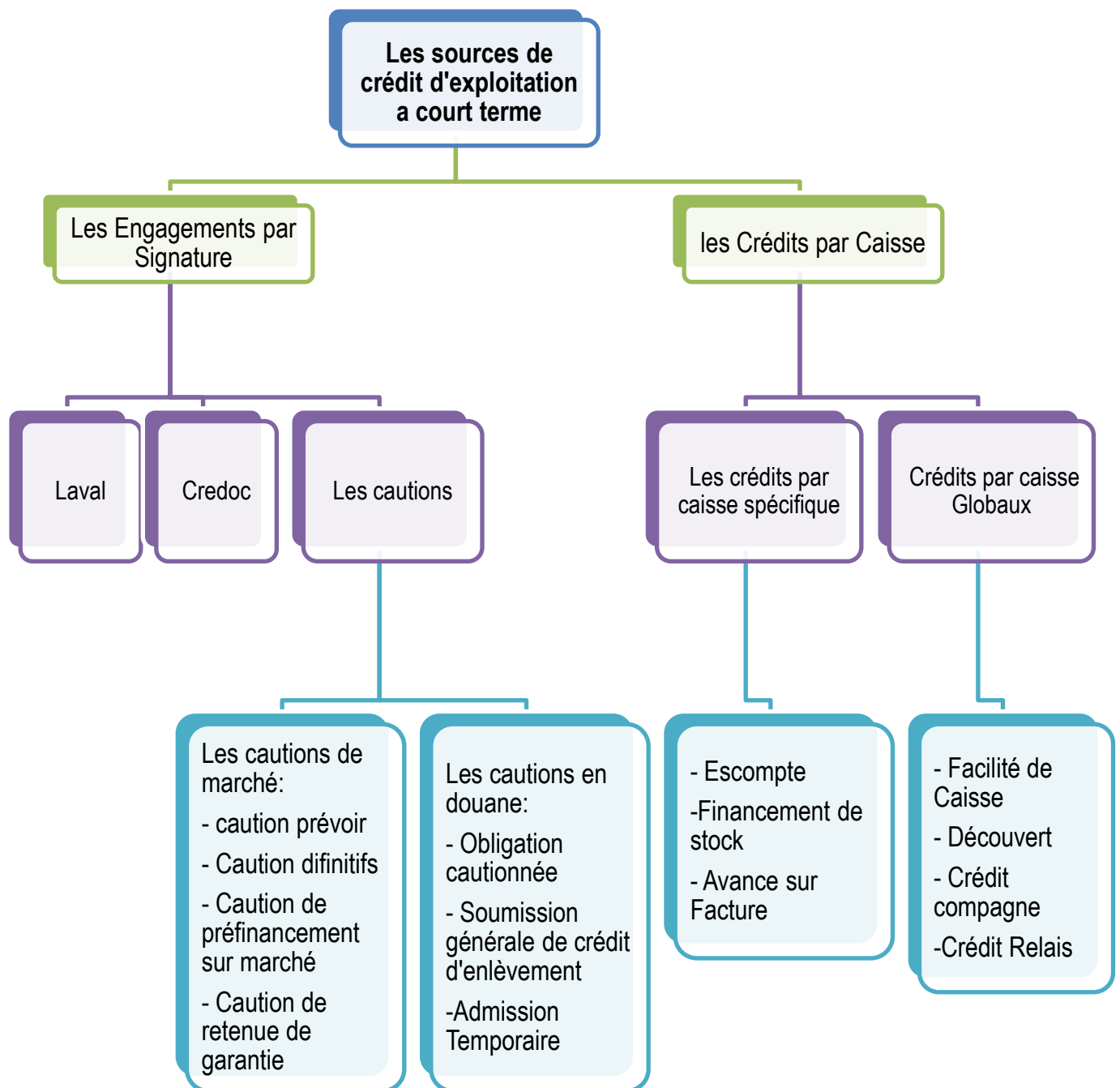
✓ **Inconvénients** :

- Coût** : Les taux d'intérêt peuvent être élevés et les frais annexes (commissions, assurance) peuvent alourdir le coût total du crédit.
- Engagement** : Le non-respect des conditions de remboursement peut entraîner des pénalités et des difficultés financières.
- Garanties exigés** : Les banques demandent souvent des garanties solides (hypothèque, caution) pour accorder ce type de crédit .

-**Risque d'endettement** : Un mauvais usage peut conduire a un endettement excessif et à des difficultés de remboursement.

En résumé les crédits par signature peuvent être une solution intéressante pour financer des projets ou faire face à des imprévus, mais il est essentiel d'étudier attentivement les offres et de s'assurer de pouvoir honorer les mensualités.

Figure n°01 : Les sources de crédit d'exploitation à court Terme



Source : Réalisé par nos soins

Section 02 : les risques liés au financement de l'exploitation et les mesures de prévention

Le financement à court terme est une option courante pour les entreprises cherchant à répondre rapidement à des besoins de liquidité, à financer des stocks ou à gérer les fluctuations saisonnières, cependant bien qu'il offre des avantages, il comporte également des risques significatifs qui peuvent compromettre la stabilité financière de l'entreprise.

Dans cette section, nous examinerons les principaux risques associés au financement à court terme et les mesures de prévention

2-1-Definition du risque :

« Le risque de crédit est un risque de contrepartie, inhérent à l'activité des banques. C'est le risque de ne pas être remboursé à l'échéance du prêt. Son appréciation et sa gestion appartiennent forcément à la banque. »⁴¹

Les risques de crédit désignent la possibilité qu'un emprunteur ne respecte pas ses obligations de remboursement d'un prêt ou d'une dette, entraînant ainsi des pertes pour le créancier. Ce risque peut survenir dans divers types de transactions financières y compris les prêts bancaires, les obligations, les lignes de crédits et d'autres formes de financement.

2-2-Les types des risques

2-2-1-Le risque liquidité :

Les risques de liquidités désignent la possibilité qu'une institution financière ne parvienne pas à honorer ses obligations financières à court terme en raison d'un manque de liquidité disponible. Cela peut se produire lorsque l'institution ne peut pas convertir ses actifs en liquidité rapidement et sans pertes significatives de valeur, ou lorsque l'accès au financement externe est restreint⁴²

⁴¹B.BARTHELENY, « gestion des risques méthode d'optimisation globale », ED l'organisation, novembre 2001, page 13

⁴²<https://acprbanque-france.fr> consulter le 06/08/2024 à 15h

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

2-2-2-Le risque de taux d'intérêt :

Si le financement d'exploitation est principalement basé sur des emprunts à taux variable, une augmentation des taux d'intérêts peut accroître le coût de financement, impactant ainsi la rentabilité

2-2-3-Le risque de non remboursement :

C'est le risque de non remboursement c'est lorsque l'emprunteur (l'entreprise ou particulier) est incapable ou refuse de rembourser son prêt ,ce risque est directement liés à la santé financière de l'emprunteur et peut être causé par des difficultés économique, une mauvaise gestion ou une volonté délibéré de ne pas payer .Autrement dit lorsque l'on accorde un prêt ;il existe toujours que l'emprunteur ne puisse ou ne veuille le rembourser. Ce risque ; appelé risque de crédit, est lié à la solvabilité de l'emprunteur et dépend de nombreux facteurs comme sa situation financière, son secteur d'activité et les conditions économiques générales. Cela implique la mise en œuvre d'une gestion des risques opérationnels qui passe par des contrôles interne, des procédures de suivi, de la formation et de la sensibilisation des employés

2-2-4-Les risques opérationnels :

Les risques opérationnels proviennent des défaillances internes ou de causes externes a la banque .exemple les défaillances internes peuvent provenir d'une mauvaise gouvernance, d'un non-respect des procédures internes, d'une surexposition des crédits distribués par la banque dans un même secteur d'activité ; le risque opérationnel est celui qui consomme le plus de fonds propres.

A vu de leur définition les risques opérationnels sont pertinent dans les secteurs financiers, bancaires, ou les processus et les systèmes d'information sont complexes.

2-2-5-Les risques de refinancement :

Le risque de refinancement est défini comme le risque qu'un emprunteur ne parvienne pas à renouveler ou refinancer ses dettes à l'échéance ; ou qu'il fasse dans des conditions moins favorables. Telles qu'un taux d'intérêt plus élevés ou des frais supplémentaires. Ce risque peut avoir des implications importantes pour la liquidité et la solvabilité d'une entité, notamment en période de conditions de marché défavorable.⁴³

⁴³<https://www.banque.fr>, consulter le 08/08/2024 à 15h 45mn

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

2-2-6-Le risques de change :

Le risque de change désigne la possibilité que l'entreprise ou un investisseur subissent des pertes en raison de fluctuation des taux de changes entre différentes monnaie ,ce risque est particulièrement pertinent pour les entreprises qui exercent des activité à l'international ;car les variations des taux de changes peuvent affecté la valeur des revenue ;des dépenses et des actifs libellé dans des devises étrangère

Par exemple ; si une entreprise vend des produits en euro mais ses couts sont en dollars, une dépréciation de l'euro par rapport au dollar pourrait réduire, ses marges bénéficière.⁴⁴

2-3-Les mesures de prévention des risques:

La prévention des risques bancaires est essentielle pour assurer la stabilité et la pérennité des institutions financières.

2-3-1-Les règles prudentiels pour la prévention des risques bancaires :

Les règles prudentielles pour la prévention des risques bancaires, sont des normes mises en place pour assurer la stabilité et la solidité du système financier. Ces règles visent à protéger les déposants, à maintenir la confiance dans le système bancaire et à prévenir les crises financières.

2-3-1-1-Surveillance prudentielle :

Les régulateurs financiers effectuent des inspections et des examens réguliers des banques pour s'assurer qu'elles respectent les normes prudentiels et qu'elles gèrent efficacement les risques.

- Renforcer la solidité financière de l'établissement de crédits.
- Améliorer la protection des déposants.
- Surveiller les risques bancaires toute en facilitant la comparaison être différente institutions financière.
- Des systèmes de contrôles internes doivent être établie et atténuer les risques, des crédits, de marche et autres.
- Les banques sont tenues de divulguer des informations financières et des détails sur leurs gestions des risques, permettant aux investisseurs et aux régulateurs d'évaluer leur santé financière

⁴⁴ Op cité, <https://www.banque.france.fr>, consulter le 08/08/2024

2-3-1-2-Les ratios de divisions des risque :

Les ratios de division des risques sont des outils financier utilisés pour évaluer la gestion des risques au sein d'une entreprises ou d'un portefeuille d'investissement, ils permettent d'analyse la capacité d'une entreprise à gérer ses dettes, et ses obligations financière par rapport à ses actifs ses revenus ou ses capitaux propres

Voici un exemple de calcul:

(Ration de liquidité générale =actifs courant/passifs courant)

2-3-1-3-La collecte des garanties :

La rentabilité d'une opération de crédit repose sur l'analyse des écarts et l'examen de dossier de crédit. Ainsi le banquier veille à obtenir un maximum de garantie

On distingue deux catégories de garanties:

- ❖ Les garanties personnelles et les garanties réelles

A- les garanties personnelles :

Sont des instruments juridiques qui permettent à créancier d'obtenir une sécurité sur un bien tangible ou un actif afin de garantir le remboursement d'une dette ou l'exécution d'une obligation.

Exemple : Le cautionnement (comme mentionner précisément)

B- Les garanties réelles :

Appelé aussi suretés réels permet à un créancier de se protéger en cas de défaut de paiement de son débiteur .En échange de l'octroi d'un prêt ou d'un crédit, le créancier peut demander une garante sous forme d'un droit de préférence sur un bien immobilier ou mobilier appartenant à son débiteur.

❖ L'hypothèque:

L'hypothèque est encadré par l'article 882 de code civil «... le contrat par lequel Le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui Permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de Cet immeuble en quelque main qu'il passe... »⁴⁵

-L'hypothèque est un mécanisme juridique qui permet à un créancier (comme une banque) d'obtenir un droit sur un bien immobilier en garantie d'un prêt.

❖ Le nantissement :

« Le nantissement est un Contrat par lequel une personne s'oblige pour la garantie de sa dette ou celle d'un tiers à Remettre au créancier ou à une tierce personne choisie par les parties, un objet sur lequel est Institué au profit du créancier un droit réel ; en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet Jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main Qu'in passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang.

« Le nantissement ne peut porter que sur des biens meuble qui relèvent de la propriété »⁴⁶

Le nantissement est une opération juridique qui permet à un créancier d'obtenir une garantie sur un bien, généralement un bien mobilier (comme des actions, des comptes bancaires, où des équipements), en vue d'assurer le remboursement d'une créance .Contrairement à l'hypothèque, qui concerne des biens immeubles. Le nantissement concerne des biens meubles En cas de défaut de paiement, le créancier peut saisir le bien nantit pour récupérer la somme due.

On distingue deux formes de nantissement :

- ✓ **Le nantissement de fonds de commerce :** est une sureté réelle accordée par un débiteur accordée à son créancier. Il porte sur des biens meubles incorporels, à la

⁴⁵ Article 882 de code civil Algérien

⁴⁶ <https://www.propulse.fr> consulter le 08/08/2024 à 14h

Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés :

différence du gage ou de l'hypothèque. Qui sont assis sur des biens corporels, il est structuré de deux formes : le nantissement judiciaire et le nantissement conventionnel

- ✓ **Le nantissement de marché (titres) :** Il s'agit de la forme la plus courante de nantissement ou des titres financiers (actions obligations...etc.) sont remis en garantie d'une dette, en cas de défaut, le créancier peut vendre ses titres pour récupérer les montants dus.

❖ **Le gage :**

Le gage est un contrat par lequel une personne remet à son créancier un objet mobilier ou une valeur pour assurer l'exécution de ses engagements.⁴⁷

Il existe deux formes de gage :

- ✓ **Le gage avec dépossession :** pour lequel le bien mis en gage est attribué au créancier
- ✓ **Le gage sans dépossession :** pour lequel le débiteur conserve la possession et l'usage du bien

⁴⁷<https://dictionnaire-juridique.com>, consulté le 08/08/2024 à 14h 55mn

Conclusion

En conclusion, le financement d'exploitation, bien qu'il soit essentiel au bon fonctionnement de toute entreprise, comporte des risques inhérents. Les sources de financement à court terme si elle offre une certaine flexibilité peuvent exposer l'entreprise à des difficultés de trésoreries, en cas de fluctuations économiques .une gestion rigoureuse des risque à travers de contrôle interne, il est donc primordiale pour la pérennité de l'entreprise.

Chapitre 3

Montage et étude d'un dossier
de crédit d'exploitation au
sein de la banque BDL

Introduction :

Ce chapitre présente une étude de cas concrète visant à illustrer les concepts théoriques abordés précédemment sur le financement d'un crédit d'exploitation, pour cela il est indispensable d'introduire un cas pratique et voir un exemple de demande de crédit d'exploitation reçu et traité au niveau de la banque de développement local (BDL)

Ce présent chapitre divisée en deux sections la première porte sur la présentation d'organisme d'accueil (BDL), et la deuxième porte sur le montage et l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation au niveau de la banque (BDL)

Section 1 : Présentation et description de la BDL

La banque de développement local est une banque commerciale, et qui dit banque dit réseau d'agences pour accueillir et prendre en charge la clientèle. L'armature d'une banque est son réseau.

Créée en 1985, la BDL s'est fixée l'objectif de mettre en place un réseau digne d'une grande banque nationale. Pour se faire, elle a fourni de grands efforts pour consentir, construire et développer ce réseau.

Elle est issue de la reconstruction du « crédit populaire algérien », la BDL ne disposait que de 39 agences que ce dernier lui a déléguées. Aujourd'hui, elle a en compte **(164)** agences couvrant tout le territoire national.

La BDL a simplifié le passage à l'économie de marché, grâce à ses capacités de réussir l'indispensable mise à niveau avec ses homologues étrangères.

1.1. Présentation de la banque BDL :⁴⁸

La banque de développement local par abréviation BDL est un organisme financier, public, économique qui a été créé par décret n°86 /85¹ du 30 avril 1985 suite à la restructuration du Crédit Populaire Algérien (CPA) sous la forme de Société Nationale de Banque. Elle a été créée pour un objectif précis qui est la spécialisation dans le financement des entreprises publiques locales.

Son siège social est établi à Staouali (wilaya d'Alger). A sa création, la BDL a hérité d'une partie du CPA en restructuration, d'un siège social, de 39 agences et du transfert de 700 agents. Elle a également hérité, en 1986, des activités et des biens des caisses de crédit municipaux d'Alger, d'Oran, Constantine et Annaba (prêts sur gages).

⁴⁸ Document Interne BLD

En effet, elle est la seule banque qui prend en charge l'activité de prêt de gage ainsi parmi les agences que compte la BDL, six (06) sont spécialisées dans cette activité.

La BDL sera transformée dans le cadre de l'autonomie entreprises publiques, en de société par action le 20 Février 1989 avec un capital social détenu exclusivement par l'Etat. En tant qu'instrument de planification financière,

Les champs d'action de la BDL demeuraient restreints jusqu'a 1990 avec les changements que la loi sur la monnaie et le crédit a apportés au système financier algérien, cette loi lui ayant attribué l'autonomie financière.

1.1.1. Identification et aperçu historique de la banque BDL :

Principaux éléments d'identification :

- **Raison sociale** : banque de développement local-par abréviation BDL.
- **Forme juridique** : société par action -EPE/SPA.
- **Capital social** : 36 .800.000.00DZD.
Actionnaires : L'état représenté par Ministère des Finances.
- **Siège social** : 05, rue GACI Amar-STAOUELI Alger.
- **Objet social** : Banque universelle versée dans le financement particulièrement de la PME/PMI, les particuliers et professions libérales.
- **Création** : Décret n°85 /85du 30 avril 1985 sous forme de société Nationale de la destinée au financement du développement local. La BDL est passé à l'autonomie et transformée en société par action-Spa-le 20 février 1989.
- **Agrément Banque d'Algérie** : Décision Banque d'Algie N°2002/03 du 23 septembre A 2002.

La banque de développement Local issue de la restructuration du CPA a été par le décret N°85/84 du 30/04/1985 sous forme d'une société nationale de banque pour prendre en charge le portefeuille des entreprises publiques locales.

Jusqu'à 1995, ces entreprises ont participé pour 90% emplois de la BDL, le reste étant constitué d'une clientèle diversifiée formée de petites entreprises privées et des bénéficiaires de prêts sur gage.

Avec l'avènement de la loi portant autonomie des entreprises⁴, In BDL, s'est transformé le 20/04/1989 en société par actions avec un capital de 1440 Millions de Dinars Algériens.

Le processus d'assainissement et restauration du secteur public économique initié par les pouvoirs publics depuis 1994 s'est soldé par la dissolution d'environ 1360 entreprises publiques locales (EPL), ce qui a engendré de graves incidences sur la composition du portefeuille de la BDL ainsi que sur ses résultats.

Par ailleurs et suite à la transformation des créances détenues sur les entreprises publiques dissoutes en obligations du trésor rémunérées ainsi que la recapitalisation de la banque conjuguée aux actions d'assainissement et de redressement engagées par la banque ont permis à la BDL de rétablir ses équilibres financiers et de renouer depuis 2001 avec la rentabilité.

La BDL qui a démarré son activité avec 39 agences héritées du CPA, a pu devenir une banque de proximité en développant progressivement son réseau pour atteindre 144 agences en 2010 réparties sur l'ensemble des wilayas du pays. Son capital social a aussi subi des augmentations, la première en 2003 passant à 7140 millions de Dinars Algériens puis à 13390 millions de Dinars en 2006 et de 15800 Millions de Dinars Algériens puis à 13390 Millions de Dinars en 2006 et de 15800 Millions de Dinars en 2010 et enfin à 36800 millions de dinars en 2010.

A l'instar des autres banques publiques algériennes, la BDL traite toutes les opérations de la banque avec l'exclusivité des financements prêts sur gages avec 5 agences spécialisées.

1.1.2. Les Activités de la banque BDL :⁴⁹

Après avoir été banque des entreprises publiques locales, la BDL se distingue aujourd'hui en étant banque des PME/PMI, des professions libérales, des micro-entreprises créées dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, des promoteurs immobiliers et des particuliers.

En outre, elle est la seule banque publique à prendre en charge l'activité des prêts sur gage héritée des ex-caisses du crédit municipal, et qu'elle continue de promouvoir au bénéfice des particuliers, des ménages qui trouvent dans ce crédit une réponse à leurs besoins de trésorerie en contrepartie de gage d'objets en or, en effet la BDL aujourd'hui dispose de **(06)** agences en charge du prêt sur gage.

Sa stratégie est orientée vers la participation active au développement de l'économie nationale et particuliers la relance de l'investissement à travers le financement des PME/PMI tous secteurs confondus, et la participation à tous les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics (**ANSEJ, CNAC, ANGEM**).

La BDL joue un rôle important dans le financement de l'habitat à travers différents produits notamment le crédit immobilier et la promotion immobilière.

⁴⁹ Op document op.cit

Enfin, la BDL est adhérente à la monétique nationale (carte de retrait, de paiement, visa et au système de télé compensation ainsi que les nouveaux produits lancés récemment à savoir le e-paiement, la banque à distance 2m génération, la BDL a lancé aussi le mobile Banking (une application mobile+ SMS Banking) et un service **Moneygram** pour le transfert d'argent de l'étranger vers l'Algérie.

1.1.3. Objectifs de la BDL :

La BDL a pour ambition de devenir un acteur bancaire de premier plan. Pour ce faire, elle met en œuvre une stratégie visant à accroître sa clientèle industrielle et à optimiser ses marges, garantissant ainsi sa pérennité et sa prospérité.

Et commerciale constitue désormais une priorité pour son développement. Pour cela, elle se soucie de fidéliser sa clientèle de petites et moyennes entreprises et chercher de nouvelles cibles pour développer sa part de marché.

Afin de conserver leur position sur un marché bancaire en constante évolution, les établissements bancaires doivent investir dans la modernisation de leurs outils et de leurs processus, tout en proposant des services toujours plus adaptés aux besoins de leurs clients. Les actions entreprises à cette fin sont les suivantes :

- Assurer une qualité de service en termes de conditions d'accueil de la clientèle, réfection et modernisation de ses locaux d'exploitation, construction de nouveaux sièges, agences...
- Elargissement de son réseau et ouverture de nouvelles agences pour assurer la proximité.
- Prise en charge de la clientèle, bien cerner les besoins, maîtriser les délais de traitement, accompagner et assister les clients en leur assurant des services personnalisés.
- Un centre d'appel est mis en place pour toutes réclamations et informations.
- Des chaînes et pages publicitaires sur les réseaux sociaux.
- La BDL va se doter d'un nouveau système d'information annoncé pour février 2017.

1.1.4. Les missions de la BDL :

La BDL exerce une activité bancaire complète, combinant les fonctions traditionnelles de collecte de l'épargne et de financement de l'économie avec des missions de développement destinées à soutenir l'activité économique.

1.1.4.1. Banque de dépôt

Elle peut recevoir des dépôts à vue et à terme de toutes personnes physiques ou morales. Elle traite toutes les opérations de la banque de crédit et de change ainsi que celles de trésorerie.

1.1.4.2. Banque de développement

Elle finance des crédits à court moyen et long terme des divers projets planifiés, elle détient le monopole des prêts sur gages aux particuliers. Il faut signaler qu'elle fait une profession habituelle de recevoir des fonds du public et les verser pour leur propre compte. Cette banque joue le rôle d'intermédiaire financier entre les offreurs et demandeurs de capitaux.

1.2. La structures et organisation de la banque BDL :

L'organigramme général de la BDL s'articule autour des structures centrales, des réseaux de groupes régionaux, des agences et des inspections. Elles entretiennent entre elles des relations fonctionnelles et hiérarchiques en dotant chacune d'un ensemble de tâches pour assurer les missions fixées à la banque par les pouvoirs publics.

La structure générale de la BDL se présente comme suit :

- La Direction générale DG : (PDG-Direction centrales).
- Les Direction Régionales d'Exploitation (DRE)
- Le réseau d'agences.

1.2.1. Structure et organisation : ⁵⁰

1.2.1.1. La Direction Générale :

La Direction Générale est l'organe central de décision de la banque. Elle entretient des relations hiérarchiques et fonctionnelles avec le réseau des directions régionales et agences.

Elle est composée de :

- a). Président Directeur Général nommé par un décret sur proposition du ministre des finances pour assurer la responsabilité de gestion et de fonctionnement de la banque.
- b). Le Conseil d'Administration composé du Président Directeur Général, d'administrateurs, commissaires aux comptes et représentants de ministères du commerce, et des collectivités locales.
- c). Les Directions centrales placées sous l'autorité du PDG, qui assurent dans le cadre des orientations de la Direction Générale, des tâches de conception, de soutien, d'organisation et de contrôle des structures des réseaux.

⁵⁰ Op document op.cit

1.2.1.2. Les Directions Régionales d'Exploitation

Les Directions Régionales d'Exploitation constituent un niveau intermédiaire dans l'organisation de la banque. Elles sont chargées de mettre en œuvre les orientations stratégiques définies par la Direction Générale au sein de leur périmètre géographique, en assurant l'animation, le soutien et le contrôle des agences. La direction régionale est organisée autour de quatre départements :

A- Le Département d'exploitation et animation commerciale qui coordonne les activités des services suivants :

- Le service Etudes et crédit
- Le service suivi des engagements.
- Le service animation commerciale

B- Le département des affaires administratives et du personnel

Constitué de deux services :

- Le service des moyens généraux.
- Le service du personnel.

C- Le département des affaires juridiques et recouvrement des créances

Constitué de deux services :

- Le service des affaires juridiques.
- Le service de recouvrement des créances.

D- Le département contrôle constitué des services suivants :

- Le service contrôle comptable.
- La cellule de contrôle premier degré.

Les fonctions de chaque service :

Pôles de crédits : le cœur de l'activité de l'agence ,centré sur les prêts

Direction administrative et du personnel : gère les ressources humaines et les touches administratives.

Direction juridique et des affaires : assure le respect de la loi et fournit des conseils juridiques.

Direction du contrôle : Surveille les opérations et prévient le risque

1.2.1.3 Le réseau d'agences

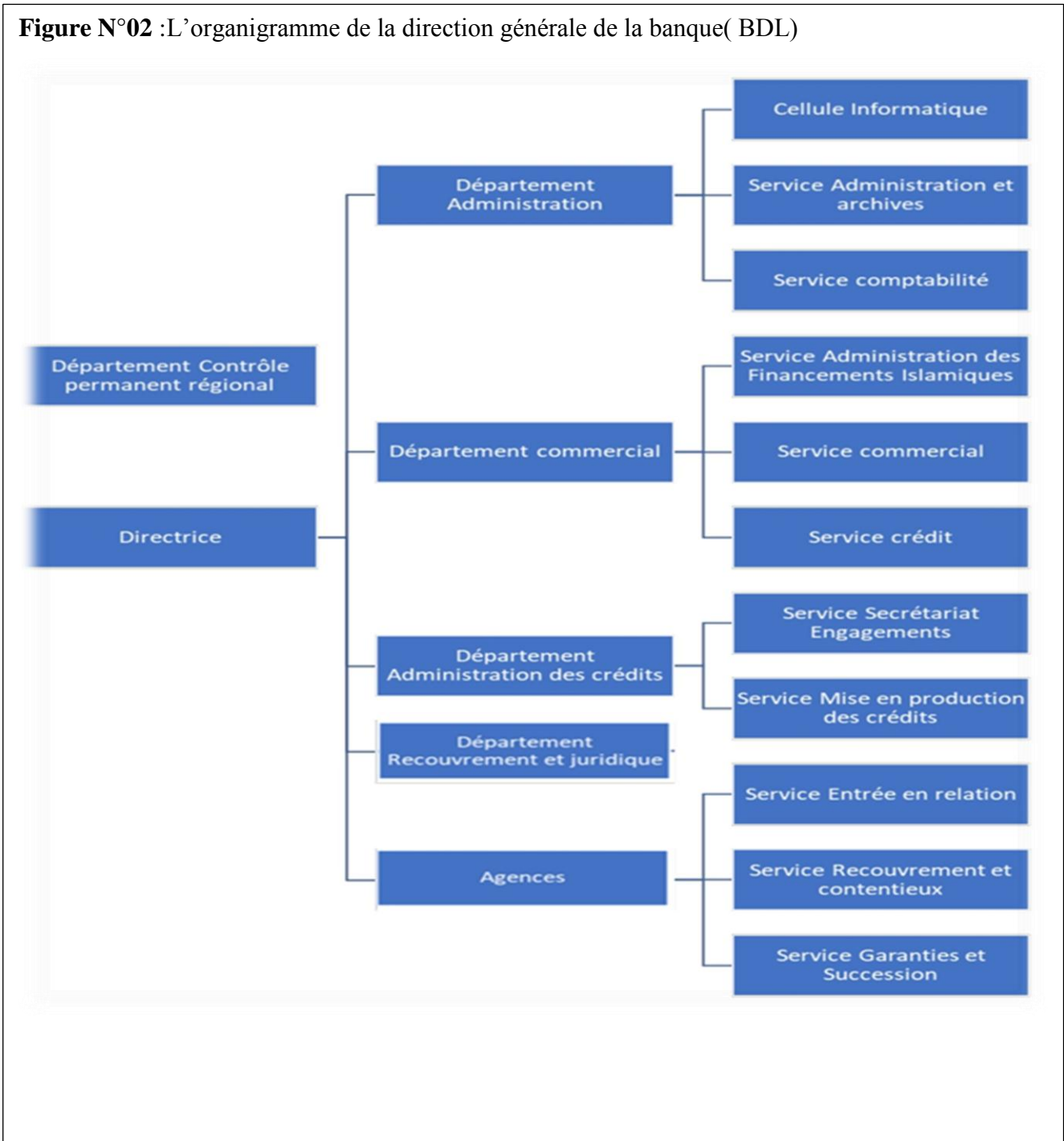
L'agence, en tant que premier niveau de contact avec la clientèle, joue un rôle essentiel dans l'image de marque de la banque et la satisfaction des clients. Au niveau de la BDL, les agences sont classées en quatre catégories :

- Agence principale.
- Agence de 1ère catégorie.
- Agence de 2ème catégorie.
- Agence de 3ème catégorie.

Sous l'autorité et le contrôle du chef d'agence, l'agence est organisée en différents services notamment :

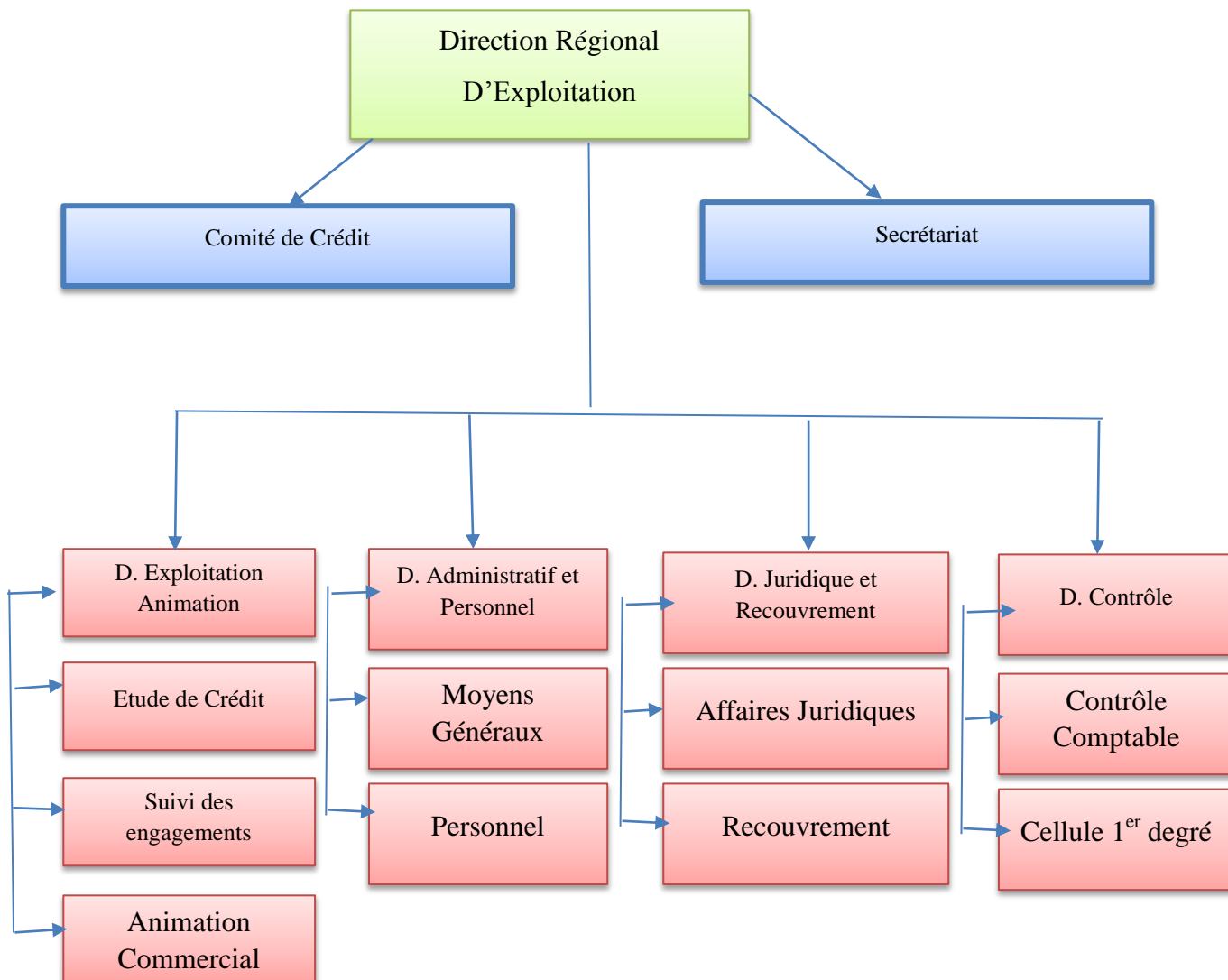
- Le service crédit et engagements.
- Le service étranger et change.
- Le service caisse.
- Le service portefeuille et moyens de paiement.

Figure N°02 :L'organigramme de la direction générale de la banque(BDL)



Source : document interne BDL

Figure N°03: L'organigramme de la direction régional d'exploitation générale de la banque (BDL)



Source : document interne BDL

Section 02 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation au sein de la BDL :

2.1 .Montage d'un dossier d'exploitation au sein de la banque BDL :

Pour assurer des conditions de financement optimales, il est crucial de constituer un dossier de crédit d'exploitation détaillé. Ce dossier doit rassembler toutes les informations pertinentes sur le demandeur de crédit, afin de permettre au banquier de mener une analyse approfondie et d'évaluer correctement les risques.

2.1.1. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'exploitation :

2.1.1.1. Les documents obligatoires remis par le client :

➤ Une demande écrite

Il s'agit d'une demande de crédit chiffré dûment signé habilité à engager l'entreprise .Le client doit compléter sa demande par tous autres documents ou pièces que le banquier jugera nécessaire à l'étude de sa demande. A noter le nombre et la nature des documents et pièces que peut le banquier réclamé dépendent de l'importance ou de types de crédit sollicité.

➤ Les documents administratifs et juridiques :

Les principaux documents figurant dans cette rubrique sont :

Une copie certifiée des statuts juridiques pour les personnes morales ;(statut juridique de l'entreprise)

Un Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires conférant aux dirigeants de :

L'entreprise, les pouvoirs de contracter des emprunts et de donner des garanties, si cette disposition n'est pas prévue par les statuts ;(Voir annexe n°01)

- Une copie des cartes NIF et NIS ;
- Les CV des dirigeants et une copie des pièces d'identité ;
- Une copie certifiée conforme du registre de commerce ou récépissé de dépôt ou toute autorisation ou agrément d'exercice ;
- Un acte de propriété ou bail de location du local devant abriter l'activité ;
- Une copie certifiée conforme de l'annonce de création de l'entreprise dans le BOAL ;

Ces documents sont exigés par le banquier dans le but de connaître et de vérifier si le client est apte à contracter un crédit à travers le contrôle de sa situation professionnelle, ses qualifications et aussi si son entreprise est conforme aux différentes lois relatives à sa situation juridique, ainsi qu'à l'obtention d'un crédit.

➤ **Les documents comptables et financiers**

L'ensemble des documents de cette rubrique se présente comme suit :

- Les trois derniers bilans (états financiers et annexes) des exercices clos (voir l'annexe n° 02,03,04,05,06,07)
- Les trois derniers rapports certifiés par les commissaires aux comptes ;
- Le justificatif du dépôt légal des comptes sociaux délivrés par le CNRC ;
- Le bilan d'ouverture et prévisions de clôture pour les entreprises en phase de démarrage ;
- situation comptable provisoire ;(voir annexe n° 7,8 ,9)
- Le plan de trésorerie ainsi que le plan de charge de l'entreprise ;
- Le rapport du commissaire aux comptes et la résolution de l'assemblée des actionnaires pour les sociétés de capitaux.
- Le programme d'importation de matières premières au cas où l'activité de production ou de prestations de services nécessite des inputs importés.
- Le programme d'importation de matières premières au cas où l'activité de production ou de prestations de services nécessite des inputs importés.
- Plan de trésorerie de la période à financer (voir annexe n° 10)
- Etats des créances
- Etats des stocks par volume et montant
- Plan de charge en cours (marchés, conventions, devis, contrats.....)+les ODS
- Une fiche signalétique par marché (modèle en annexe n° 11)
- Certificat de qualification et classification professionnelle.
- Liste des moyens humains et matériels
- Attestation du dépôt des comptes sociaux

➤ Les documents fiscaux et parafiscaux

Ces documents doivent disposer de :

- L'attestation fiscale, extrait de rôles de moins de trois mois dûment apurés ;
- L'attestation parafiscale de moins de trois mois dûment apurée ;
- Un calendrier de remboursement des dus antérieurs relatifs à la dette fiscale ou sociale arrêté par l'organisme concerné ;
- L'attestation de non-imposition pour les nouvelles affaires.

Ces documents sont réclamés lors de l'ouverture du compte courant du client demandeur de crédit. Ils ne sont renouvelés qu'en cas de modification des statuts ou de l'adresse du client.

2.1.1.2. Les documents établis par le banquier :

a- Le compte rendu de visite :

Une fois tous les documents rassemblés, la banque peut compléter le dossier du client par une visite des sièges administratifs et des locaux de l'entreprise appuyée par des photos prises sur place.(voir annexe n° 13).

A l'issue de la visite, le banquier doit rédiger un compte rendu qui a pour objectif d'apprécier le degré d'authenticité des documents avancés par le client et de recueillir des informations complémentaires concernant :

Le patrimoine de l'entreprise ;

b- Le compte rendu de conversation

Il permet d'informer la hiérarchie sur le teneur des discussions entre le chef d'agence et le client le détail des engagements au jour de l'entretien

c- La fiche d'entreprise :

Cette est considéré comme la pièce d'identité économique de l'entreprise

- La fonctionnalité des locaux ;
- L'état des installations ;
- L'organisation des différentes fonctions (approvisionnement, stockage, production) ;
- L'efficacité dans la gestion des moyens matériels et des ressources humaines
- La perspective d'évolution de l'entrepris.

2.2. L'Etude d'un dossier de crédit d'exploitation au sein de la banque BDL :

Ce chapitre analysera les principales phases dans le conduit opéré par le banquier pour l'octroi de crédit.

2.2.1. L'identification de l'entreprise HMS

Entreprise : EURL –HMS

Objet social : Importation et distribution des matériels médicaux

Siege social : Krim belkacem Tizi-ouzou

Capital social : 15 000 000 .00 DA

Date en entré en activité : 11/11/2007

Crédits demandés :

Facilité de caisse : de 10 000 000 ,00 DA au lieu de 5 000 000 ,00 DA

A / stocks Mob : 24 000 000 ,00 DA au lieu de 12 000 000 ,00

Ligne de caution : à 25 % à hauteur de 5 000 000 ,00 DA

Garanties :

- Maintien de caution hypothécaire 1 er rang sur local+CATNAT y afférente
- DAMR +CSA unique à hauteur de nos engagements
- Signature de la convention des crédits.

2-2-2 Analyse de la structure financière :

L'analyse de la structure financière d'une entreprise est essentielle pour évaluer sa solidité et sa pérennité, et pour faire cette analyse il est essentiel de collecter un ensemble d'informations pertinentes.

2.2.2.1. Le bilan (Actif et passif) :

Ce ne sont pas des documents à proprement parler, mais des indicateurs calculés à partir des données.

a. Bilans actif :

Tableau n°01 : Analyse des bilans des trois derniers exercices (actif) :

NOM RAISON SOCIAL : EURL HMS			
ANALYSE DES BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (ACTIF)			
ACTIF	2020	2021	2022
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition - goodwill positif ou négatif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Bâtiments	4 197 257	4 197 257	4 197 257
Montant Brut	4 197 257	4 197 257	4 197 257
Amortissements*	2672 229	3 091 955	3 511 681
Montant Net	1 525 028	1 105 302	685 576
Autres immobilisations corporelles			
Montant Brut	9 574 989	9 574 989	9 574 989
Amortissements	9 132 865	9 324 178	9 427 490
Montant Net	442 124	250 811	147 499
Immobilisations en concession			
Immobilisations en cours			
Montant Brut			
Perte de valeur**			
Montant Net	0		
Immobilisations financières			
Titres mis en équivalence (1)			
Autres participations et créances rattachées (2)			
Autres titres immobilisés (3)			
Prêts et autres actifs financiers non courants (4)	4 869 435	3 838 948	5 819 822
Montant brut (1+2+3+4)	4 869 435	3 838 948	5 819 822
Perte de valeur**			
Montant Net	4 869 435	3 838 948	5 819 822
Impôts différés actif			
TOTAL ACTIF NON COURANT	6 836 587	5 195 061	6652 897

ACTIF COURANT***			
Stocks et encours	21 199 794	24 265 652	23 293 130
Amort. Prov et Pertes de valeur	.		
Stocks et encours nets	21 199 794	24 265 652	23 293 130
Créances et emplois assimilés	23 188 024	15 853 064	20 339 636
Clients	11 138 107	8 584 367	13 129 560
Autres débiteurs	6 243 836	1 526 884	1 480 000
Impôts et assimilés	5 806 081	5 741 813	5 730 076
Autres créances et emplois assimilés			
Amort. Prov et Pertes de valeur			
Créances et emplois assimilés Nets	23 188 024	15 853 064	20 339 636
Disponibilités et assimilés	31 000 620	23 253 328	55 780 166
Placements et autres actifs financiers courants			
Trésorerie	31 000 620	23 253 328	55 780 166
TOTAL ACTIF COURANT	75 388 438	63 372 044	99 412 932
TOTAL GENERALACTIE	82 225 025	68 567 105	106 065 829

Source : établi par les documents internes de la banque

b-bilans passif :

Tableau 02 : Analyse des bilans des trois derniers exercices (passif)

ANALYSE DES BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES (PASSIF)

PASSIF	2020 Net	2021 Net	2022 Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Capital non appelé			
Primes et réserves / (Réserves consolidées(1)	70 576 855	64 576 855	64 576 855
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net / (Résultat net part du groupe (1))	-4 737 198	-7978 623	5 604 321
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-1 547 412	-6 284 610	-14 263 234
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	79 292 245	65 313 622	70 917 942
PASSIFS NON-COURANTS			
Emprunts et dettes financières-			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
TOTAL PASSIFS NON COURANTS. (I)	0	0	0
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 493 241	.I 827 236	22 217 078
Impôts	849 357.	12 328	621 380
Autres dettes	536 146	1 294 922	296 995
Trésorerie Passif	54 036		12 012 434
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)	2932 780	3 134 486	35 147 887
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	82 225 025	68 448 108	106 065 829

Source : établi par les documents internes de la banque

2-2-2-2 Le compte des résultats :

Il retrace les opérations de gestions sur une période sur une période (généralement une année). Il représente l'actif (ce que l'entreprise possède) et le passif (ce qu'elle doit).

Tableau n°03 : compte de résultat (par nature)

COMPTE DE RESULTAT (PAR NATURE)			
Libellé	2020	2021	2022
Ventes et produits annexes	11 907 000	240 000	53 225 369
Variation des stocks produits finis encours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I-PRODUCTION DE L'EXERCICE	11 907 000	240 000	53 225 369
Achats consommés		403 955	38 422 461
Services extérieurs et autres consommations	1 985 805	1 912 048	2 457 848
II-CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	10 494 648	2 316 003	40 880 369
111- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION	1 412 352	-2 076 003	12 345 060
Charges de personnel	4 496 394	5 237 577	4 859 987
Impôts, Taxes, et Versements assimilés	230 448	42 360	592 268
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-3 314 490	-7 355 940	6 892 805
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnels			
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 379 038	611 038	523 038
Reprises sur pertes de valeurs et sur provisions			
V-RESULTAT OPERATIONNEL	-4 693 528	-7 966 978	6 566 258
Produits financiers			
Charges financières	33 668	1 642	951 933

VI - RESULTAT FINANCIER	-33 668	1 642	- 951 933
VII - RESULTAT AVANT IMPÔTS (V+VI)	-4 727 196	7 968 620	5 614 325
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	10 000		10 000
Variations Impôts différés sur résultats ordinaires			
VIII - RESULTAT NET DES activités ordinaires	-4 737 196	-7 968 620	5 604 325
Eléments extraordinaires (Produits)			
Eléments extraordinaires (Charges)			
IX - RESULTATS Extraordinaires	-		-
impôts exigibles sur résultats extraordinaires	5 865	10000	
Impôts différés (variations) sur résultats extraordinaires			
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 4 743 061	- 7 978 620	5 604 325
Part des résultats nets des sociétés mises en équivalence			
XI - RESULTAT NET de l'ensemble consolidé			
Dont part des minoritaires			
Part du groupe			

Source : établi par les documents internes de la banque

2.2.2.3 calculs de quelques ratios :

Ce ne sont pas des documents à proprement parler, mais des indicateurs calculés à partir des données des documents précédents. Ils permettent de comparer des entreprises entre elles, d'analyser l'évolution d'une entreprise dans le temps et d'évaluer sa performance financière.

Tableau n°04 : calcul de quelques ratios

Principaux ratios	2020	2021	2022	Commentaire
Autonomie Financière (Cpt propres/ total dettes)	2703,65%	2083,71%	201,77%	Très élevé en 2020, elle chute drastiquement en 2022. Cela indique une augmentation significative de l'endettement par rapport aux capitaux propres
Endettement Moyen Terme	0,00%	0,00%	0,00%	
Endettement Global	4%	5%	50%	L'entreprise est passée d'un endettement quasi nul à un endettement significatif en 2022
Capacité de remboursement	-0,016090955	0,00	1,96	Négative en 2020, elle devient positive en 2021 et 2022 mais diminue
Ratio de liquidité globale	2571%	2022%	283%	Ils sont généralement élevés, indiquant une bonne capacité à faire face à ses échéances à court terme, cependant une baisse est observée en 2022
Ratio de liquidité restreinte	1847,69%	1247,62%	216,57%	Ils sont généralement élevés, indiquant une bonne capacité à faire face à ses échéances à court terme, cependant une baisse est observée en 2022
Taux d'intégration	11,86%	-865,00%	23,19%	Ce ratio est très variable ce qui suggère une instabilité dans la structure des coûts de l'entreprise
Productivité des salaires	318,36%	-252,29%	39,37%	Très variable, elle peut être liée à des changements des coûts ou dans l'organisation de travail
Délais clients/jrs	337	12 877	89	Ce ratio fluctue fortement d'une année à une autre ce qui peut indiquer des problèmes des crédits clients
Délais Fournisseurs/jrs	51	284	196	Ce ratio fluctue fortement d'une année à une autre ce qui peut indiquer des problèmes de gestion des stocks
Rotation des stocks	641	36 398	158	
Taux de marge nette	-39,78%	-3324,43%	10,53%	Très variable, avec des valeurs

				négatives importantes cela indique que l'entreprise a du mal à gérer les bénéfices
Taux de rotation de la capitale investie	15,02%	0%	75%	Assez faible, ce qui signifie que le capital investi n'est pas utilisé de manière très efficace pour générer du chiffre d'affaire
Rentabilité financière	-6%	-12,22%	7,90%	Négatives pour les deux premières années et en augmentation pour l'année 2022
Rentabilité économique	-4%	-11,26%	9,72%	Négatives pour les deux premières années et en augmentation pour l'année 2022

Source : établi par les documents internes de la banque

2-2-2-4 – Principaux agrégats :

Tableau n° 05 : Principaux agrégats

Principaux agrégats	2020	2021	2022
Total Bilan	82 225 025	68 567 105	106 065 829
-chiffre d'affaires hors taxe	11907 000	240 000	53 225 369
Marge Brute	3 398 157	-163 955	14 802 908
Actif Net = Capitaux propres – capital non appelé	79 292 245	65 313 622	70 917 942
Valeur ajoutée	1412 352	-2 076 003	12 345 060
Actif circulant	44 387 818	40 118 716	43 632 766
Passif circulant	2 878 744	3 134 486	23 135 453
Fonds de roulement	72 455 658	60 118 561	64 265 045
Marge de sécurité du FR ljrs	2191	90178	435
Besoin en Fonds De Roulement (BFR)	41 509 074	36 984 230	20 497 313
Besoin de financement/jours	55 476,35	1 255,00	138,64
Trésorerie Nette (FR-BFR)	30 946 584	23 134 331	43 767 732
Contrôle Trésorerie Nette	30 946 584	23 253 328	43 767 732
Excédent de Trésorerie d'Exploitation (ETE)	#VALEURI	-11 880 784	-9 594 112
Part du Résultat dans l'ETE	#VALEUR!	67,16%	-58,41%
*Capacité d'autofinancement (CAF)	-3 353 160	-7 367 585	6 127 359

Source : établi par les documents internes de la banque

2.2.2.5. Calcul de fond de roulement et de de besoin de fond de roulement et la TN:

Fond de roulement=total actif courant-total passif courant

-Calcul de besoin de fond de roulement = (actif circulant)-(passif circulant)

TN : Fond de roulement – Besoin de fond de roulement

Ces trois indicateurs sont étroitement liés et permettent d'appréhender différents aspects des situations financière d'une entreprise :

FR : évalue la structure financière à court terme et de la capacité à financer l'activité courante.

BFR : Mesure le besoin de fond de roulement lié au cycle d'exploitation.

TN : Indique la liquidité immédiate et la capacité à faire face aux échéances.

2-2-2-6- Synthèse des résultats :

Analyse Financière de l'Entreprise Spécialisée dans "importation et la Distribution de Matériel Médical Pour réaliser une analyse financière complète de cette entreprise, nous examinerons plusieurs aspects clés,

Notamment le bilan, le compte de résultat, les ratios financiers et las tendances du marché.

1. Bilan :

*Actif non courant:

La stabilité des immobilisations corporelles (4 197 257 da) sur plusieurs années indique que l'entreprise maintien des investissements constants dans ses infrastructures, ce qui est essentiel pour une activité nécessitant des équipements techniques. Une légère augmentation des immobilisations financières peut signaler des investissements stratégiques, par exemple dans des technologies innovantes Ou des partenariats.

***Actif Courant:**

Stocks : Une augmentation significative des stocks peut être interprétée de deux manières : soit l'entreprise anticipe une hausse de la demande, soit elle rencontre des difficultés à écouler son stock, ce qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires (comme l'obsolescence).

Créances : L'augmentation des créances indique peut-être un allongement des délais de paiement accordés aux clients, ce qui pourrait affecter la liquidité si ce phénomène se poursuit.

***Passif:**

Capitaux Propres : La stabilité des capitaux propres est un signe de solidité financière, mais il faudra surveiller leur évolution pour s'assurer qu'ils ne diminuent pas

Dettes à Court Terme : L'augmentation des dettes à court terme peut signaler une pression sur la trésorerie, ce qui est préoccupant, surtout dans un secteur où les délais de paiement peuvent être longs.

2. Compte de Résultat:

***Chiffre d'Affaires :**

La forte augmentation du chiffre d'affaires entre 2020 et 2022 est un signe positif, témoignant d'une croissance de la demande pour le matériel médical, renforcée par l'impact de la pandémie de COVID-19.

***Changes externes :** L'augmentation des charges peut être attribuée à l'augmentation des coûts d'importation ou à l'expansion de l'activité. Il serait utile de les analyser en détail pour identifier les sources principales de ces coûts. **Charges Financières :** La stabilité des charges financières est un point positif, indiquant une gestion prudente de la dette.

***Résultat Net:**

Bien que le résultat net fluctue, le fait qu'il reste positif est encourageant. Cela démontre que l'entreprise parvient à générer des bénéfices malgré l'augmentation des coûts.

3- Ratios Financiers :

*Autonomie Financière :

Une forte diminution de l'autonomie financière (de 2703,65% à 201.77%) est Préoccupante. Cela indique que l'entreprise dépend de plus en plus de financements externes ce qui pourrait poser des risques en période de vitalité

*Liquidité :

La baisse du ratio de liquidité générale Suggère que l'entreprise pourrait rencontrer des difficultés à honorer ses obligations à court terme .Une attention particulière doit être portée à la gestion des liquidités.

*Rentabilité économique :

L'augmentation de ration de la rentabilité économique de **-11.26% à 9.72%** est un signe positif cela indique que l'entreprise parvient L'amélioration de la rentabilité économique optimiser ses coûts et à augmenter sa marge bénéficiaire

4. Fond de roulement et besoin de fond de roulement et la trésorerie nette :

***Le fond de roulement:** est positif, ce qui indique que l'entreprise dispose de suffisamment de ressources à court terme pour financer son activité.

***Le besoin de fond de roulement** : est également positif, ce qui signifie que l'entreprise a besoin de financer une partie de son activité a court terme.il peut indiquer aussi des difficultés de gestion des stocks ou des créances.

*La trésorerie nette :

La trésorerie nette =FR-BFR, elle est positive durant les 03 années ,ce qui signifie que l'entreprise dispose d'une trésorerie disponible après avoir couvert ses besoins de financement a court terme .C'est un bon indicateur de la santé financière de l'entreprise

5. Tendances du Marché :

Le secteur du matériel médical est en constante évolution, avec des tendances vers l'augmentation de la demande pour de équipements innovants et des solutions numériques. L'impact des nouvelles règlementations et des innovations technologiques performance pour également influencer le performance de l'entreprise.

L'entreprise montre des signes de croissance et de rentabilité mais elle doit faire face à des défis liés à la gestion des stocks et des créances, ainsi qu'à une dépendance a stocks et des créances, ainsi qu'à une Dépendance accrue aux financements externes. Une attention particulière à la gestion de la trésorerie et à l'optimisation des couts sera cruciale pour maintenir cette trajectoire positive. Des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et renforcer la position financière sont recommandées, notamment en diversifiant les sources de financement et en renforçant la relation avec les clients pour réduire les délais de paiement.

Avis du banquier :

➤ Analyse de la demande de crédit :

Après avoir étudié le dossier de la demande de financement, la banque BDL consent d'accorder l'extension de la ligne de crédit d'exploitation à hauteur de 22 000 000,00 ci-dessous, sous réserve des garanties et des conditions suivantes :

A-crédit octroyés :

Tableau n° 06 : Crédit octroyés

Nature des crédits	Montant
Facilité de caisse	5 000 000 DA
Avance sur stocks mobilisable	12 000 000 DA
CBE 25	5 000 000 DA

Source : établi par les documents internes de la banque

B-Garanties exigés :

Tableau n° 07 : Garanties exigés

Nature des garanties	Montant
Hypothécaire 2 ^{ème} rang	25 326 000.00 DA
DAMR	24 199 794.50 DA
CSAU	22 000 000.00 DA
CAT-NAT	40 521 600 .00 DA

Source : établi par les documents internes de la banque

En résumé, l'entreprise bénéficie d'une nouvelle extension de crédit qui lui permettra de financer ses activités. Cependant cet accord est assorti de plusieurs conditions et garanties (cité que l'entreprise devra respecter (parmi ses conditions : l'échéance ; taux d'intérêt 8 % , maintien de caution hypothécaire ,renouvellement de la DAMR et de la CAT-NAT à échéance ,signature de la convention de crédit .

Conclusion du chapitre :

Cette étude nous a permis d'analyser le rôle de la banque en particulier celui de la banque BDL dans le financement des entreprises, à travers ce travail nous avons examiné les divers éléments constitutifs du dossier d'exploitation ainsi qu'une évaluation rigoureuse de la situation financière de l'entreprise tels que les états financiers, les ratios financiers, les besoins de fonds de roulement et la trésorerie nette permet de dégager une vision claire de la santé financière

Cette étude de cas illustre non seulement le processus de demande de crédit mais aussi les enjeux et les exigences qui en découlent tant pour la banque que pour l'entreprise, elle met en évidence.

Conclusion Générale

Conclusion générale :

Notre études et l'ensemble des recherches ainsi que toutes les connaissances et informations obtenues et acquises au sein de la banque (BDL) nous a apportés des réponses à nos interrogations et des conformités aux hypothèses.

Les entreprises en besoin de financement fait recours au crédit pour gérer et combler le décalage de trésorerie, le banquier est donc dans l'obligation de faire une analyse pour identifier la cause du décalage afin d'optimiser les solutions de financement et notre étude mis en évidence l'importance des crédits par caisse et les crédits par signature.

Les crédits par caisse offrent une liquidité immédiate tandis que les crédits par signature présente des taux intérêts plus avantageux,

L'étude d'une demande de crédit par un banquier nécessite une collecte préalable d'information financière du client. Ensuite une analyse approfondie de ses données permet d'évaluer la santé financière de l'entreprise

Cette étude analyse la santé financière d'une entreprise en examinant ses bilans, fond de roulement et la trésorerie nette ; elle utilise également les soldes intermédiaires de gestion et des ratios pour établir un diagnostic précis.

L'objectif est d'aider l'entreprise à prendre des meilleure décisions et se comparer à ses concurrents.

Les résultats obtenus montrent que l'accès au crédit reste un défi pour de nombreuses entreprises, notamment en raison de contraintes règlementaire et d'une offre bancaire peu adaptée.

Pour remédier à cette situation, il est urgent de mettre en œuvre des mesures visant à simplifier les procédures d'octroi de crédit, à développer de nouvelles sources de financement et à renforcer l'accompagnement des entreprises. En agissant ainsi, nous pourrons favoriser la croissance des entreprises mais également contribuer à renforcer la stabilité du système financier et soutenir à l'emploi. Cette étude ouvre de nouvelles perspectives de recherche, notamment en ce qui concerne l'impact des technologies financières sur le financement des entreprises et les liens entre financement à court terme et développement durable

Bibliographie

Bibliographie

Webgraphie	
1	https://www.economie.gouv.fr/facileco
2	https://www.conseil.finance.com
3	https://www.bpifrance.fr/
4	http://www.boursedescredits.com/lexique-definition-credits-investissemnr-1334.php
5	Https://fr.scride.com/document/455388559/r
6	HTTPS:// infonet.fr
7	https://agcap.com/fr
8	https://agicap.com
9	https://stripe.com/fr*lu/ressource/more/escompte banking-lean ,
10	https://www.lebogdudini.geant.com/qu-estq'un-escopmte/ ,
11	https://agicap.com/fr/glossaire/facturation-definition ,
12	https://www.bibbyfactor.fr ,
13	https://cours-de-droit.net ,
14	https://www.affectassur.com ,
15	https://www.affecturage.fr/definition ,
16	https://acprbanque-france.fr
17	https://www.banque.fr ,
18	https://www.propulse.fr
19	https://dictionnaire-juridique.com ,

Ouvrages	
1	ALAIN CHOINEL « la banque et l'entreprise », CFPB, paris, 1994
2	B.BARTHELENY , « gestion des risques méthode d'optimisation globale », ED l'organisation, novembre 2001
3	BEN HALIMA.A, « pratiques des techniques bancaires », Edition Dahleb, 1997
4	BERK JONATHON, DEMARZO Peter, « finance d'entreprise » Edition Pearson, Paris, 2008
5	BERNET. L.ROLLANDE, « principe de technique bancaire », 25 ^{ème} édition, DUNOD, paris, 2008
6	BOUDINOT-A, « technique et pratique bancaire », Editions sirey 1979
7	BRANGER.J, « traité d'économie bancaire », 2, instrument juridique-technique fondamentale press universitaire de France, paris, 1975
8	E.BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire » Edition casbah, alger, 2000
9	FORGET JACK, «recourir aux moyens de financement à court terme gestion de trésorerie » ,édition d'organisation, Paris, 2005
10	G.petit-duttaillis, le risque de crédit bancaire édition, économique, paris, 1993
11	HUTIN HERVE , « toute la finance d'entreprise en pratique », édition d'organisation, paris, 2002
12	MATHEU Michel, « l'exploitant bancaire et le risque de crédit », Edition revue banque, editeur, Paris, 1995
13	P.G.Garsnolt et S.Priami la banque fonctionnement et stratégie Edition : Economica Paris. 1997

Thèses et Mémoires

1	Mémoire AZROU YASMINA et BOUZERIA LILA le financement bancaire des particuliers au service de crédit et la consommation
2	Mémoire En Vue D'obtention Du Diplôme De Magister Smaili Nabila PRATIQUE DU CREDIT-BAIL, ANALYSE DE LA SITUATION ALGERIENNE
3	Mémoire en ligne, économie et finance, « étude analytique d'un financement crédit d'investissement » , cas CEP/banque, université Mouloud MammeriTiziOuzou.
4	Mémoire de fin d'étude de BSB « le crédit bancaire », ESB, alger 2005

Dictionnaires

1	Bernard yves et J-claude colé « dictionnaire économique et financier » seuil, paris, 1996
2	J.V.CAPAL et O.GARNIER, « dictionnaire d'économie et de science sociale » hatier, paris, 1994

Lois et textes réglementaire

1	Article 110 et 114 de la loi 90, 18 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit – journal officiel de la république algérienne N°1
2	Article 543 bis 14, du code de commerce Algérien
3	Article 644 de code de civil.
4	Article 882 de code civil Algérien

Liste des figures :

- Figure n ° 01 : les sources de financement à court terme
- Figure n ° 02 : l'organigramme de la direction générale de la BDL
- Figure n ° 03 : l'organigramme de la direction d'exploitation

Liste des Tableaux

- Liste des tableaux
- Tableau n° 01 : analyse des bilans des trois derniers exercices (actif)
- Tableau n° 02 : analyse des bilans des trois derniers exercices (passif)
- Tableau n° 03 : compte des résultats par nature
- Tableau n°04 : calcul de quelques ratios
- Tableau n° 05 : principaux agrégats
- Tableau n° 06 : Crédits octroyés
- Tableau n° 07 : garanties exigés

Annexes

Annexe N°1 :

**PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE AUTORISANT LE GERANT
A EMPRUNTER ET A ALIENER LES BIENS SOCIAUX**

L'an deux milet le

Les associés de la société (dénomination).....constituée

le, immatriculée au R.C desous le N°.....B

.....se sont réunis au siège de la société sise à

Sur convention de M.....(Qualité).....

L'ordre du jour de cette assemblée concerne l'octroi de pouvoirs pour contracter des emprunts et pour aliéner les bien sociaux.

Tous les actionnaires étaient présents et on ont donné leur accord pour déléguer au gérant, M.....le pouvoir de contracter des emprunts auprès de la banque de développment local au nom et pour le compte de la sociétéet pour aliéner les bien sociaux .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée àh.....mn.

Fait à le
Cachet de la société et signature
Du représentant de la société

Identité des associés et leur signature :

-
-
-
-

Annexes

Annexe n° 02:

BILAN (ACTIF)

مؤسسة التضامن

ACTIF	2021		2020	
	Montants Bruts	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâiments	4 197 257	3 091 955	1 105 301	1 525 027
Autres immobilisations corporelles	9 574 689	9 324 178	250 511	442 123
Immobilisations en concession				
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	3 838 948		3 838 948	4 859 435
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	17 811 195	12 416 134	5 195 061	6 836 587
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	24 265 652		24 265 652	21 199 794
Créances et emplois assimilés				
Clients	8 584 367		8 584 367	11 138 107
Autres débiteurs	1 526 884		1 526 884	6 243 836
Impôts et assimilés	5 741 813		5 741 813	5 806 081
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	23 134 325		23 134 328	31 000 620
TOTAL ACTIF COURANT	63 263 046		63 253 046	75 388 439
TOTAL GENERAL ACTIF	80 884 241	12 416 134	68 448 107	82 225 027

Annexes

Annexe n° 03:

BILAN (PASSIF)		
	2021	2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis		
Capital non appelé	15 000 000	15 000 000
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)		
Ecart de réévaluation	64 578 855	70 576 855
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	(-7 978 823)	(-4 737 193)
Autres capitaux propres - Report à nouveau	(-6 284 610)	(-1 547 412)
	Part de la société consolidante (1)	
	Part des minoritaires (1)	
TOTAL I	65 313 621	79 292 244
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II		
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 827 236	1 493 241
Impôts	12 326	849 357
Autres dettes	1 284 922	536 148
Trésorerie passif		54 036
TOTAL III		54 036
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	3 134 486	2 932 782
	68 448 107	82 225 027

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Annexe n° 04

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2021		2020	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		240 000		11 907 000
Production vendue				
Produits fabriqués				
Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		240 000		11 907 000
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Production de l'exercice		240 000		11 907 000
Achats de marchandises vendues	196 485		8 229 344	
Matères premières				
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	207 490		279 499	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale				
Locations	240 000		144 000	
Services				
Entretien, réparations et maintenance	537 692		129 607	
Primes d'assurances	152 747		207 653	
extérieurs				
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	53 900		100 000	
Publicité	34 142		37 054	
Déplacements, missions et réceptions	101 994		438 282	
Autres services	791 573		929 209	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
I-Consommations de l'exercice	2 316 005		10 494 649	
II-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)	2 076 005			1 412 350
Charges de personnel	5 237 577		4 495 394	
Impôts et taxes et versements assimilés	42 360		230 448	
III-Excédent brut d'exploitation	7 355 942		3 314 491	
Autres produits opérationnels				
Autres charges opérationnelles				
Dotations aux amortissements	611 038		1 379 038	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
IV-Résultat opérationnel	7 966 951		4 693 620	

/... la suite sur la page suivante

RUBRIQUES	COMPTE DE RESULTAT ..			
	2021		2020	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Produits financiers				
Charges financières			33 668	
VI-Résultat financier	1 642		33 668	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)	7 968 623		4 727 198	
Eléments extraordinaires (produits) (*)				
Eléments extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	10 000		10 000	
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 978 623		4 737 198	

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Annexe n° 05

BILAN (ACTIF)

ACTIF	2022			2021
	Montant Brut	Amortissements Provisions et pertes de valeurs	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS				
Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles	4 197 257	3 511 681	685 575	1 105 301
Immobilisations en concession	9 574 989	9 427 490	147 499	250 811
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants	5 819 822		5 819 822	3 838 948
Impôts différés actif				
TOTAL ACTIF NON COURANT	19 592 069	12 939 172	6 652 897	5 195 061
ACTIF COURANT				
Stocks et encours	23 293 130		23 293 130	24 265 652
Créances et emplois assimilés				
Clients	13 129 560		13 129 560	8 584 367
Autres débiteurs	1 480 000		1 480 000	1 526 584
Impôts et assimilés	5 730 076		5 730 076	5 741 813
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placements et autres actifs financiers courants				
Trésorerie	55 780 166		55 780 166	3 134 328
TOTAL ACTIF COURANT	99 412 933		99 412 933	61 253 046
TOTAL GENERAL ACTIF	119 005 002	12 939 172	106 065 830	66 448 107

Louis LATEB
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 CHEMIN DU JARDIN 71240-DUJOU
 Tél. 038 22 28 48 Fax 038 22 21 27

Annexes

Annexe n° 06 :

BILAN (PASSIF)

	2022	2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital émis	15 000 000	15 000 000
Capital non appelé		
Primes et réserves - Réserves consolidées (1)	64 576 855	64 576 855
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	5 604 321	(7 978 623)
Autres capitaux propres - Report à nouveau	(-14 263 234)	(-6 284 610)
Part de la société consolidante (1)		
Part des minoritaires (1)		
TOTAL I	70 917 942	65 313 621
PASSIFS NON-COURANTS		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avance		
TOTAL II		
PASSIFS COURANTS:		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 217 078	1 827 236
Impôts	621 380	12 328
Autres dettes	296 995	1 294 922
Trésorerie passif	12 012 434	
TOTAL III	35 147 887	3 134 486
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	106 065 830	68 448 107

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

Louis LATEB
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Ch. du 3 Juillet 1121-OUZOU
Tel: 216 22 12 44 - Fax: 020 22 21 5

Annexe N° : 07

BILAN ACTIF CLOTURE 2024				
EURL HMS				
LIBELLES DES COMPTES	CLOTURE 2024			31/12/2023
	MONTANTS BRUTS	AMORTISS ET PROVISION	NET	NET
ACTIFS NON COURANTS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS			0	
BATIMENTS	4 197 257	4 133 941	63 316	309 297
AUTRES IMMOBILISA CORPORELLES	9 701 989	9 384 074	317 915	147 903
IMMOBILISATIONS EN COURS			0	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			0	
TITRES IMMOBILISES			0	
PRETS ET ACTIFS FINANCIERS	5 109 893		5 109 893	5 109 893
IMPOTS DIFFERES ACTIF			0	
TOTAL ACTIF NON COURANTS	19 009 139	13 518 015	5 491 123	5 567 094
ACTIFS COURANTS				
STOCKS ET ENCOURS	25 000 000		25 000 000	23 934 972
CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES			0	0
CLIENTS	20 000 000		0	0
AUTRES DEBITEURS	0		20 000 000	20 212 729
IMPOTS ET ASSIMILES (PRECPTE TVA)	6 000 000		0	1 000 000
AUTRES CREAM ET EMPLOIS ASSIMI			6 000 000	5 633 422
DISPONIBILITES ET ASSIMILES			0	
PLACEMENTS ET ACTIFS FINANCIERS	0		0	0
TRESORERIES	28 830 499		0	
TOTAL ACTIF COURANT	79 830 499	0	28 830 499	38 118 595
TOTAL DE L'ACTIF	98 839 638	13 518 015	85 321 622	94 685 614

Louise LATEL
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Cité de l'Industrie 75013 PARIS

Annexe N° : 08

BILAN PASSIF		
CLOTURE 2024		
HMS		
ELEMENTS	CLOTURE 2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL EMIS	15 000 000	15 000 000
CAPITAL NON APPELE	0	
PRIMES ET RESERVES -RESERVES CONSOLIDEES	52 576 855	52 576 855
ECART DE REEVALUATION		
ECART D'EQUIVALENCE		
RESULTAT NET	5 790 219	-2 896 540
REPORT-A NOUVEAU	-11 555 452	-8 658 912
COMPTE COURANT DE L'ASSOCIE		
SOUS TOTAL I	61 811 622	56 021 403
PASSIFS NON COURANTS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	0	0
IMPOTS DIFFERES PASSIFS		
AUTRES DETTES NON COURANTES		
PROVISIONS ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
SOUS TOTAL II	0	0
PASSIFS COURANTS		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	20 000 000	22 813 761
IMPOTS	10 000	446 563
AUTRES DETTES	3 500 000	3 383 923
TRESORERIE PASSIF		12 001 165
SOUS TOTAL III	23 510 000	38 645 412
TOTAL DU PASSIF (I+II+III)	85 321 622	94 666 814

Lounis LATEB
 Expert Comptable
 Commissaire aux Comptes
 Cité du 5 Juillet TIZI-OUZOU
 Tél: 026 77 34 48 - Fax: 026 77 33 51

Annexe N° : 09

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT CLOTURE 2024				
EURL HMS				
RUBRIQUES	CLOTURE 2024		AU 31-12-2023	
	DEBITS	CREDITS	DEBITS	CREDITS
VENTES DE MARCHANDISES				
PRODUITS FABRIQUES OU TRAVAUX		40 000 000		12 698 615
PRESTATIONS DE SERVICES		0		0
PRODUITS ANNEXES				
REMISES, RABAIS, RISTOURNES ACCORDES				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET DE RABAIS, REMISE	0	40 000 000	0	12 698 615
PRODUCTION STOCKEE OU DESTOCKEE				
PRODUCTION IMMOBILISEE				
SUBVENTION D'EXPLOITATION				
I PRODUCTION DE L'EXERCICE		40 000 000	0	12 698 615
ACHATS DE MARCHANDISES VENDUES	28 436 879		9 168 197	
MATIERES PREMIERS	0		0	
AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
VARIATION DES STOCKS				
ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SCE				
AUTRES CONSOMMATIONS	200 000		133 196	
RABAIS, REMISES, RISTOURNES OBTENUES		0		0
SERVICES EXTERIEURS				
SOUS-TRAITANCE GENERALE				
LOCATIONS	144 000		618 000	
ENTRETIENS ET REPARATIONS	100 000		181 388	
PRIMES D'ASSURANCE	200 000		209 632	
PERSONNEL EXTERIEUR				
HONORAIRES	100 000		0	
PUBLICITE	30 110		30 110	
DEPALCEMENT	100 000		98 917	
AUTRES SERVICES	500 000		632 800	
II CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	29 810 789	40 000 000	11 047 939	12 698 615
III VALEUR AJOUTEE (I-II)		10 189 211		1 650 675
CHARGES DU PERSONNEL	3 000 000		2 841 082	
IMPOTS ET TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	100 000		214 864	
IV EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		7 089 211		-1 505 281
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV	288 992		502 874	0
AUTRES ET CHARGES ET PROD. OPERATIONNEL			22 683	111 967
V RESULTAT OPERATIONNEL		6 800 219		-1 918 872
VI RESULTAT FINANCIER	1 000 000		967 668	
RESULTAT ORDINAIRE		6 800 219		
VII RESULTAT EXTRAORDINAIRE				
IMPOTS EXIGIBLE SUR LE RESULTAT	10 000		10 000	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 790 219		-2 896 540

Louis LATER
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Cité du 6 Juillet 7121-00200
Tel: 026 22 38 49 - Fax: 026 22 22 11

Annexe N° : 10 Plan de trésorerie prévisionnel

	01/01/2015	02/01/2015	03/01/2015	04/01/2015
Solde début de période	72 158 583,56	24 049 831,68	3 305 592,95	4 601 804,40
A- Encaissements				
D'exploitation				
- Vente	152 172 657,58	317 066 657,16	294 200 471,32	251 044 597,80
- Avances clients	8 752 005,55	18 087 478,13	31 507 219,98	
H exploitation				
- Augmentation du capital				
- Apport en compte courant associé				
- Subventions				
- Cession d'immobilisation				
- Emprunt bancaire	815 000 000,00	815 000 000,00	815 000 000,00	815 000 000,00
- Autres emprunts				
B- Décaissements				
D'exploitation				
- Fournisseurs	344 017 518,14	229 345 012,09	219 788 969,92	162 452 716,90
- Charges du personnel	57 900 099,77	41 357 214,12	38 048 636,99	28 122 905,60
- Sous Traitance	77 867 335,39	58 926 632,94	42 090 452,10	31 567 839,08
- Service extérieurs et frais financiers	4 149 906,15	3 557 062,41	2 371 374,94	1 778 531,21
- TVA à payer + Taxes et Impôts	22 265 458,82	6 184 852,45	14 843 645,88	18 554 557,35
- Diverses Charges	907 200,00	777 600,00	518 400,00	388 800,00
H exploitation				
- Remboursement des emprunts	314 425 885,74	815 000 000,00	815 000 000,00	815 000 000,00
- Remboursement associés et dividendes	202 500 000,00	15 750 000,00	6 750 000,00	
Solde (A-B)	-48 108 751,88	-20 744 238,73	1 296 211,45	8 179 247,67
Solde Cumulé	28 049 831,68	3 305 592,95	4 601 804,40	12 781 052,07

ETAT DES CREANCES
AU 25/04/2024

CLIENT	NATURE	MONTANT
EPH BOUIRA	ACQUISITION DES ARTICLES DE PROTECTION	6 926 692.50
EPH BOUIRA	CAUTION N° 00356708	346 334.62
EPH BOUIRA	CAUTION N° 00356640	246 414.00
MDN	CAUTION N° 00356755	1 759 296.00
EPH AIN BESSAM	MATERIEL MEDICAL	4 092 576.6
EPH AIN BESSAM	MATERIEL MEDICAL	2 970 894.5
	TOTAL	16 342 208.22

Annexe N° : 12

Fiche signalétique marché

N° Marché ou contrat :

- Autorisation de programme : N° du (pour les contrats passés
- Autorisation de crédit de paiement : N° du avec l'administration)

Objet du marché :

Montant initial :

Délai de réalisation (initial) : Mois

Maître d'ouvrage :

Maître d'œuvre :

Date d'approbation :

Date de notification du marché :

ODS de commencer les travaux : N° du

Avenants :

- De prorogation de délais :

- N° du

- N° du

- De réévaluation :

N° du

Montant de l'avenant :

Montant marché ou contrat révisé :

Montant de l'avenant :

Montant contrat ou marché révisé

N° du

Comptable assignataire chargé du paiement :

(pour les contrats passés avec l'administration)

Domiciliation bancaire du contrat :

Modalités de règlement et de remboursement :

- Avance forfaitaire : sur montant du marché : % contre caution bancaire de :

: sur tranche annuelle : % contre caution bancaire de :

- Avance sur approvisionnements : % contre caution bancaire de :

- Retenue de garantie : % caution BE de :

Modalités de remboursement avances :

Situation d'avancement des travaux au :

En milliers de DA

Montant du Marché	Montant des travaux réalisés	Reste à Réaliser	Montant facturé sur travaux	Encaissements (1)	Délais Restant à Courir	Observation

(1) Hors avances perçues

Annexe N° : 13

Compte Rendu de Visite et d'entretien

Raison Sociale :
Adresse du siège social :
Date de la visite :
Lieu de la visite :

Entités à visiter :
.....
.....

Collaborateurs chargés de la visite :

-
-
-
-

Représentants de l'entreprise :

-
-
-
-

Objet de la visite:

Questions à débattre :

-
-
-
-

1- Volet construction :

Veillez préciser en quelques lignes les infrastructures composantes du site et leurs état (Exemple : Bloc administratif, Hangar, Aire de stockage...etc.)

.....
.....
.....

Veillez préciser en quelques lignes l'avancement des infrastructures citées en haut (Bloc Administratif, Hangar, mur de clôture...Etc.).

.....
.....
.....

Veillez préciser en quelques lignes l'existence de toutes les commodités nécessaires pour l'exercice de l'activité (Gaz, électricité, l'eau...etc.)

.....
.....

Veillez préciser en quelques lignes le mode de financement des dites infrastructures (Autofinancement ou Crédits bancaires)

.....
.....

NB : Si des retards ont été enregistrés dans l'avancement de travaux, précisez les causes de ce retard.

.....
.....
.....

2- Volet équipement /Matériel roulant :

Veillez préciser en quelques lignes les équipements installés sur site et leurs états

.....
.....

Veillez préciser en quelques lignes les équipements financés sur fonds propres et ceux financés par crédit bancaire

.....
.....

Dans le cas où ces équipements sont financés par la banque, veuillez préciser en quelques lignes ce qui suit :

- Les équipements acquis (installés ou entreposés)
 -
 -
- Les équipements en cours d'acquisition ou non encore acquis
 -
 -

NB : Si des retards ont été enregistrés dans l'installation ou la livraison des équipements, précisez les causes et la date prévisionnelle de leurs installations.

.....

3- Phase d'utilisation du CMT/CLT : (ce volet ne concerne pas les nouveaux clients)

Vérifiez avec le client si la période d'utilisation restante est suffisante pour clôturer le CMT accordé

.....
.....

Précisez si le reste à consommer est suffisant pour clôturer l'investissement

.....
.....

4- Volume des stocks :

Veuillez préciser en quelques lignes l'existence des stocks (matière première, produits semi finis, produits finis) conformément à l'état détaillé des stocks présenté par le client.

.....
.....

5- Perspectives d'évolution de l'entreprise selon le client

.....

Marché ciblé ?

.....
.....

Avez-vous identifié vos concurrents sur marché ?

.....
.....

Si oui, citez-les ?

.....
.....

Déterminez les points forts du produit à fabriquer et ce qui le distingue de la concurrence ?

.....

Cernez le degré d'amélioration par rapport au produit existant (exemple : technologie utilisée, la multitude des services qu'offre le produit ?

.....

Veillez préciser si le client détient d'autres affaires ou non ?

.....

- Si oui, citez ces affaires avec leurs activités et domiciliations bancaires.....

.....

6-Photos

Joindre les photos pour chaque rubrique citée précédemment (Constructions, Equipements, stocks...etc.)

7-Evaluation de la visite

.....
.....

Appréciation du chef d'agence et/ou pôle commercial

.....
.....

Signature des membres ayant effectués la visite

Caché humide de l'agence

Annexe N°44:

BANQUE D'ALGERIE

**AUTORISATION DE CONSULTATION DE LA
CENTRALE DES RISQUES DE LA BANQUE D'ALGERIE**

(Art, 160 lois 90 - 10 du 14 avril 1990 relatives à la monnaie et au crédit)

Je soussigné (e) Mr, Mme :.....

Agissant au nom de la société (1) :.....

Date de création (2) : Lieu :

En qualité de (3) :.....

Adresse :.....

N° Identification banque d'Algérie (Clé BA) (4) :.....

Registre de commerce N° :.....

N° identification ONS :.....

Autorise la banque (ou établissement financier) : LA BANQUE DEVELOPPEMENT
LOCAL à consulter la centrale des risques de la banque d'Algérie et autorise celle-ci à
lui communiquer les renseignements enregistrés à notre nom.

FAIT A TIZI OUZOU LE.....
CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

- (1) indiquer le sigle ou à défaut la raison Sociale de la société.
- (2) Date de création figurant sur les statuts de la société pour les entreprise individuelle affaire personnelles et profession libérales ; indiquer la date et le lieu de naissance à relever sur une pièce d'identité officielle.
- (3) Formation du mandataire dans la société
- (4) N° matricule de l'entreprise auprès de la centrale des risques à indiquer s'il est connu

Annexe N°15 :

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
Direction régionale d'exploitation 839

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CREDIT D'EXPLOITATION
(PERSONNE MORALE)

- Demande de crédit chiffré dûment signé par une personne habilitée.
- Copier des statuts pour les personnes morales plus 78 les avenants éventuels.
- Copie du bulletin officiel des annonces légales (BOAL).
- Copie de l'acte de propriété ou du bail de location des locaux abritant l'activité.
- Situation patrimoniale de l'entreprise et de chacun des associés avec descriptif exhaustif adossé au rapport d'expertise SAE ou EXAL.
- Copie de la CNI du gérant.
- Consultation de la centrale des risques ;
- Signature d'un ordre de virement pour les frais d'étude du dossier : 11 700.00 DA
- 1. Les documents comptables et financiers
 - ✓ Les trois bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices clos signés par l'entreprise (dûment visées par fisc).
 - Situation comptable provisoire de l'exercice en cours.
 - ✓ Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice N-1 pour les dossiers formalisés avant le 30/06 au-delà d cette date, le rapport exigé est celui de l'exercice en cours.
 - ✓ Plan de trésorerie de la période à financer.
 - ✓ État détaillé des créances par montants et âges appuyé par des factures/situations visées.
 - État des stocks par volumes et montants.
 - Plan de charge en cours (marchés, conventions, devis, contrats...etc.) + les ODS.
 - o Une fiche signalétique par marché (modèle en annexe)
 - o Un plan de financement par marché et plan de financement consolidé.
 - Certificat de qualification et classification professionnelle.
 - Liste des moyens humains et matériels.
 - Attestation du dépôt des comptes sociaux ;
- Documents fiscaux et parafiscaux
 - Mise à jour CNAS. CACOBAPTH. CASNOS, EXTRAIT DE ROLE.
 - Échéancier de remboursement de ces dettes en cas d'arriérés.

Annexe N°16 :

BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
Direction régionale d'exploitation 839
Agence 147

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CREDIT D'EXPLOITATION
(PERSONNE PHYSIQUE)

01-Demande de crédit chiffrée dûment signée par une personne habilitée.

02-Documents juridiques et administratifs

- Copie du registre de commerce (inscription principale et secondaire) dûment authentifié par le CNRC ;
- Copie de l'acte de propriété ou du bail de location des locaux abritant l'activité.
- Situation patrimoniale de l'entreprise et de chacun es associés avec descriptif exhaustif adossé au rapport d'expertise SAE ou EXAL.
- Liste des affaires apparentées suivant tableau ci- joint.
- Liste de l'ensemble des comptes ouverts au nom des associés des gérants suivant tableau en annexe.
- Copie de la CNI du gérant.
- Deux photos.
- Consultation de la centrale des risques ;
- Signature d'un ordre de virement pour les frais d'étude du dossier : 11 700.00 DA.

03-les documents comptables et financiers

- Les trois bilans fiscaux et annexes des trois derniers exercices clos signés par l'entreprise (dûment visées par fisc).
- Situation comptable provisoire de l'exercice en cours.
- Plan de trésorerie de la période à financer.
- État détaillé des créances par montants et âge appuyer par des factures/situations visées.
- État des stocks par volumes et montants.
- Plan de charge en cours (marchés, conventions, devis, contrats... etc.)+ les ODS.
 - o Une fiche signalétique par marché (modèle en annexe)
 - o Un plan de financement par marché et plan de financement consolidé.
- Certificat de qualification et classification professionnelle.
- Liste des moyens humains et matériels.

04-Documents fiscaux et parafiscaux

- Mise à jours CNAS, CACOBAPTH, CASNOS, EXTRAIT DE ROLE
- Échéancier de remboursement de ces dettes en cas d'arriérés.

Annexes

Annexe n° 14:

Adresse: RESIDENCE LES NARCISSES LOT 13 N-VILLE ET EL COUOU

Exercice du 01/01/22 au 31/12/22

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2022		2021	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Ventes de marchandises		53 225 369		240 000
Production vendue				
Produits fabriqués				
Prestations de services				
Vente de travaux				
Produits annexes				
Rabais, remises, ristournes accordés				
Chiffre d'affaires net des Rabais, remises, ristournes		53 225 369		240 000
Production stockée ou déstockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
I-Production de l'exercice		53 225 369		240 000
Achats de marchandises vendues	38 304 736		196 465	
Matères premières				
Autres approvisionnements				
Variations des stocks				
Achats d'études et de prestations de services				
Autres consommations	117 725		207 490	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur achats				
Sous-traitance générale				
Locations	840 000		240 000	
Services				
Entretien, réparations et maintenance	358 010		537 692	
Primes d'assurances	318 749		152 747	
extérieurs				
Personnel extérieur à l'entreprise				
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	90 691		53 900	
Publicité	30 110		34 142	
Déplacements, missions et réceptions	48 300		101 994	
Autres services	771 988		791 573	
Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs				
II-Consommations de l'exercice	40 880 311		2 316 005	
III-Valeur ajoutée d'exploitation (I-II)		12 345 057	2 076 005	
Charges de personnel	4 859 987		5 237 577	
Impôts et taxes et versements assimilés	592 268		42 360	
IV-Excédent brut d'exploitation		6 892 802	7 355 942	
Autres produits opérationnels		196 491		
Autres charges opérationnelles				

L. LATIB
 Expert Comptable
 144141 1122-02700
 076 22 22 41

Annexes

RESIDENCE LES NARCISSES LOT 13 N-VILLE TIZI OUZOU

Exercice du 01/01/22 au 31/12/22

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	2022		2021	
	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)	DEBIT (en Dinars)	CREDIT (en Dinars)
Dotations aux amortissements	523 038		611 038	
Provision				
Pertes de valeur				
Reprise sur pertes de valeur et provisions				
V-Résultat opérationnel		6 566 255	7 956 981	
Produits financiers				
Charges financières	951 933		1 642	
VI-Résultat financier	951 933		1 642	
VII-Résultat ordinaire (V+VI)		5 614 321	7 968 623	
Elément extraordinaires (produits) (*)				
Elément extraordinaires (charges) (*)				
VIII-Résultat extraordinaire				
Impôts exigibles sur résultats	10 000		10 000	
Impôts différés (variations) sur résultats ordinaire				
IX-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 604 321	7 978 623	

(*) A détailler sur état annexe à joindre

Lounis LATEB
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Cité du 5 Juillet TIZI-OUZOU
Tel: 026 22 38.89 Fax: 026 22 23.81

Table des Matières

Introduction Générale.....	1
Chapitre 1 : Rappel théorique sur les banques et le crédit	
Introduction	4
Section 1 : Généralité sur les banques.....	5
1.1. Définition de la banque	5
1.2. Les différents types des banques	6
1.2.1. La banque centrale (la banque d'Algérie)	6
1.2.1.1. Selon les apporteurs de capitaux	6
1.2.1.2. Selon l'extension du réseau	7
1.2.1.3. Selon la nature de l'activité	7
1.3 Les fonctions de la banque	8
1. 4 Le rôle de la banque	9
Section 2 : Généralité sur les crédits bancaires	12
Introduction :	12
2.1. Aperçu historique sur la notion de crédit	12
2.2-Definition du crédit	13
2.3. La classification du crédit aux entreprises	14
2.3.1. Les crédits à court terme : (les crédits d'exploitation)	14
2.3.2. Les crédits à moyen et à long terme(les crédits investissements)	14
2.3.3. Le crédit-bail (ou leasing)	15
2.4. Le rôle des crédits bancaires	15
2.5. Les caractéristiques de crédits bancaires	16
2.5.1. La confiance :	16
2.5.2. Les garanties :	16
2.5.3. La rémunération :	16
2.5.4. Le taux de crédit :	16
2.5.5. Le risque :	16
Conclusion	17
Chapitre 2 : Le Financement d'Exploitation à Court Terme et les Risques Associés	
Introduction :	18

Table des Matières

Section 1 : Les sources de financements à court terme_.....	19
1.1. Les crédits d'exploitation par caisse :	20
1.1.1. Les crédits par caisse globaux	20
1.1.2. Les crédits par caisse spécifique :	26
1.2. Les crédits par signature :	32
1.2.1. L'aval	32
1.2.2. Les crédits par acceptation	32
1.2.3. Le cautionnement :	33
1.2.4. Le crédit documentaire	35
Section 2 : les risques liés au financement de l'exploitation et les mesures de prévention	38
2-Definition du risque	38
2-2-Les types des risques	38
2-2-1-Le risque liquidité	38
2-2-2-Le risque de taux d'intérêt	39
2-2-3-Le risque de non remboursement	39
2-2-4-Les risques opérationnels	39
2-2-5-Les risques de refinancement	39
2-2-6-Le risques de change	40
2-3-Les mesures de prévention des risques	40
2-3-1-Les règles prudentiels pour la prévention des risques bancaires	40
2-3-1-1-Surveillance prudentielle	40
2-3-1-2-Les ratios de divisions des risque	41
2-3-1-3-La collecte des garanties	41
Conclusion	44
Chapitre 3 : Chapitre 3 Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation au sein de la BDL	
Introduction	45
Section 1 : Présentation et description de la BDL	46

Table des Matières

1.1. Présentation de la banque BDL	46
1.1.1. Identification et aperçu historique de la banque BDL.....	47
1.1.2. Les Activité de la banque BDL	49
1.1.3. Objectifs de la BDL	50
1.1.4. Les missions de la BDL	51
1.1.4.1. Banque de dépôt	51
1.1.4.2. Banque de développement.....	51
1.2. La structures et organisation de la banque BDL.....	52
1.2.1. Structure et organisation	52
1.2.1.1. La Direction Générale	52
1.2.1.2. Les Directions Régionales d'Exploitation	53
1.2.1.3 Le réseau d'agences	54
Section 2 : Montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation au sein de la BDL	57
2.1 Montage d'un dossier d'exploitation au sein de la banque BDL	57
2.1.1. Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'exploitation	57
2.1.1.1. Les documents obligatoires remis par le client	57
2.1.1.2. Les documents établit par le banquier	59
2.2. L'Etude d'un dossier de crédit d'exploitation au sein de la banque BDL	60
2.2.1. L'identification de l'entreprise HMS	60
2-2-2 Analyse de la structure financière.....	61
2.2.2.1. Le bilan (Actif et passif)	61
2-2-2-2 Le compte des résultats	64
2.2.2.3_calcul de quelques ratios.....	66
2-2-2-4 –Principaux agrégats	67
2.2.2.5. Calcul de fond de roulement et de de besoin de fond de roulement et la TN	68
2-2-2-6- Synthèse des résultats	68
Conclusion du chapitre	73
Conclusion générale	74
Liste des figures.....	
Liste des tableaux.....	
Tables des matières.....	
Annexes.....	

Table des Matières

Résumé :

Pour explorer notre recherche intitulé « Le financement d'un crédit d'exploitation à court terme »stage réalisé au niveau de la banque de développement local (BDL) a Tizi-Ouzou mémoire de master, spécialité économie monétaire et bancaire , faculté SEGC, université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Ce mémoire a pour objet l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation au niveau de (la BDL, Notre étude a été menée, l'analyse financière dans l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation. A travers des données de la BDL durant trois année 2020, 2021, 2022.

Ainsi sur les calculs de l'équilibre financier (FR,BFR,TR) et par l'approche relative ,en l'occurrence les ratios .

L'objectif principal de notre travail est l'étude approfondie réalisé par les banquier pour accorder le crédit.

Mot clés :banque, exploitation ,analyse financière

Abstract:

This master's thesis, entitled "Financing Short-Term Operating Credit", was carried out as part of an internship at the Local Development Bank (BDL) in Tizi-Ouzou, Algeria, as part of a specialization in Monetary and Banking Economics at the Faculty of Economic and Commercial Sciences (SEGC) of Mouloud Mammeri University.

The purpose of this thesis is to study an operating credit file at the BDL. Our research focused on financial analysis within the context of an operating credit file. We analysed data from the BDL over a three-year period (2020, 2021, 2022). This analysis involved calculations of financial equilibrium (Working Capital, Net Working Capital, Treasury Rate) and a relative approach using ratios.

The main objective of our work is to conduct an in-depth study of the analysis carried out by bankers to grant credit.

Keywords: bank, operating, financial analysi